

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

L'INDIVIDUALISME DE RAYMOND BOUDON: UNE CONCEPTION AXIOLOGIQUE ET COGNITIVE DE LA
RAISON ET DE L'ACTION SOCIALE

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ(E)
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN SOCIOLOGIE

PAR
FERNAND CLOUTIER

AVRIL 2024

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.12-2023). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES	iv
RÉSUMÉ	v
ABSTRACT	vi
INTRODUCTION.....	1
La vision utilitariste : une construction socio-idéologique ?.....	1
Les conditions de possibilité d'un autre individualisme méthodologique.....	3
Les étapes de la présentation.....	4
CHAPITRE 1 L'INDIVIDU, UN ÊTRE DE CALCUL	6
1.1 Les critiques de Bourdieu et de Caillé.....	6
1.2 L'individu, sa définition, sa place.....	7
1.3 De l'économie à la sociologie	10
CHAPITRE 2 RAISON ET COMPRÉHENSION	14
2.1 La raison comme contenu et forme chez Weber	15
2.2 L'hypothèse de Bulle	17
2.2.1 La réduction et la subjectivité	17
2.2.2 Le réductionnisme : l'accusation se retourne contre les détracteurs !.....	17
CHAPITRE 3 LE TEXTE ET SON INTELLIGIBILITÉ.....	19
3.1 Objet de recherche.....	19
3.2 L'apport de l'herméneutique.....	19
CHAPITRE 4 TRANSFORMATION DE LA RATIONALITÉ.....	23
4.1 La théorie du choix rationnel et le système éducatif	23
4.1.1 Le refus de l'explication déterministe	23
4.1.2 La forme du système scolaire et ses effets.....	25
4.2 Le cas de l'adaptation aux produits pharmaceutiques.....	28
4.3 Le nouveau cas des inégalités des chances scolaires	29
4.4 Synthèse	31
4.5 La critique de la Théorie du choix rationnel par Boudon	33
4.5.1 La portée de la théorie du choix rationnel	33
4.5.2 Les limites de la théorie du choix rationnel.....	36
4.6 Synthèse	40

4.7 Les raisons cognitives et axiologiques	41
4.8 Du jugement instrumental au jugement axiologique	42
4.8.1 Une explication cognitiviste	47
4.8.2 Des raisons fortes	49
4.9 Synthèse	53
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	55
Démarche et objet de la recherche	55
Retour au cadre théorique	57
Hypothèses générales et spécifiques relativement confirmées	58
Les étapes de la recherche revisitées	59
Une rationalité multiple.....	62
BIBLIOGRAPHIE	65

LISTE DES FIGURES

Figure 4. 1 Formes de rationalités	42
Figure 4. 2 Compromis entre risques.....	44
Figure 4. 3 Axiomatique et individualisme.....	46

RÉSUMÉ

Dans cette étude, l'auteur s'appuie sur la critique soumise par certains sociologues qui jugent que l'individualisme méthodologique est une reconduction de la conception utilitariste des rapports sociaux. La forme moderne de cette approche est définie par la théorie du choix rationnel et sa méthode du calcul coût et bénéfice. Inspiré d'une certaine conception de l'économie, cette approche dans l'étude des phénomènes sociaux fait de l'individu au centre de l'analyse, un maximisateur. Égoïste et calculateur, l'individu cherche à maximiser ses avantages. Visiblement, il s'agit d'une conception qui réduit l'analyse des phénomènes sociaux et particulièrement sa dimension significative et subjective plus large que la catégorie de l'intérêt et de l'utilité. Or l'individualisme méthodologique dont Raymond Boudon est un des représentants en France est associé à cette réduction de l'analyse « individualiste » du social. Après avoir procédé à une revue de la littérature, l'auteur constate que cette association peut être remise en question à la lumière d'une distinction entre forme restreinte et forme élargie de la rationalité des acteurs sociaux. L'auteur pose comme hypothèse que l'association présumée entre l'IM et l'utilitarisme serait une réduction excessive de la complexité des théories de Raymond Boudon. L'auteur examine la question du rapport à la subjectivité et aux valeurs à la lumière des analyses de Max Weber. Procédant à une analyse du contenu de textes de Boudon, l'auteur identifie plusieurs formes de rationalités non utilitaires chez ce dernier (rationalité subjective, axiologique, cognitive, imparfaite, contextuelle). L'auteur conclut que l'IM de Boudon ne nie pas pour autant la dimension instrumentale mais il ne réduit pas l'IM comme théorie explicative à une logique conséquentialiste, calculatrice ou maximisatrice des phénomènes sociaux. En fait, concernant l'importance de l'utilitarisme dans son analyse, cette recherche montre que la conceptualisation de l'IM de Boudon rend compte à tout le moins de modifications, de précisions, de nuances, de 1973 à 2001.

Mots clés: individualisme méthodologique, Raymond Boudon, rationalité cognitive, rationalité axiologique, rationalité instrumentale

ABSTRACT

In this study, the author engages with the criticism put forth by certain sociologists who argue that methodological individualism is a continuation of the utilitarian conception of social relations. The modern form of this approach is defined by rational choice theory and its cost-benefit calculation method. Inspired by a particular conception of economics, this approach places the individual at the center of the analysis as a maximizer. Selfish and calculating, the individual seeks to maximize their advantages. Clearly, this is a conception that narrows the analysis of social phenomena, particularly its broader and more subjective dimensions beyond the categories of interest and utility. Methodological individualism, of which Raymond Boudon is one of the representatives in France, is associated with this reductionist "individualistic" analysis of the social. After conducting a literature review, the author observes that this association can be challenged in light of a distinction between the narrow and expanded forms of the rationality of social actors. The author hypothesizes that the presumed association between methodological individualism and utilitarianism is an excessive simplification of the complexity of Raymond Boudon's theories. The author examines the question of the relationship to subjectivity and values in light of Max Weber's analyses. Through an analysis of the content of Boudon's texts, the author identifies several forms of non-utilitarian rationalities in the latter (subjective, axiological, cognitive, imperfect, contextual). The author concludes that Boudon's methodological individualism does not deny the instrumental dimension, but it does not reduce it to a consequentialist, calculating, or maximizing logic of social phenomena as an explanatory theory. In fact, regarding the significance of utilitarianism in his analysis, this research demonstrates that Boudon's conceptualization of methodological individualism reflects, at the very least, modifications, clarifications, and nuances from 1973 to 2001.

Keywords: methodological individualism, Raymond Boudon, cognitive rationality, axiological rationality, instrumental rationality

INTRODUCTION

L'utilitarisme dans sa version moderne désigne un courant de pensée notable en sciences humaines. Pour certains, le raisonnement utilitaire est tout simplement une transposition de l'analyse économique sortie de son cadre original. C'est ainsi par exemple que la valeur familiale, religieuse ou éducationnelle est considérée désormais comme une ressource rare (ou abondante). C'est cette relative rareté qui crée sa valeur objective d'où la pertinence d'en prendre la juste mesure par un calcul approprié. Sous l'impulsion utilitariste, des sujets comme le choix d'un partenaire, de son emploi, de son mode de vie ou ses préférences politiques deviennent l'objet d'un calcul. Comme le dit Bourdieu, avec le modèle utilitariste, tout se calcule. Et le calcul repose sur un schéma: la recherche opiniâtre de son avantage optimal. Or ce raisonnement économique élargi pose un problème de taille: d'abord celui de son universalité. Car pour les tenants de l'utilitarisme la « quête de l'optimum » tient dans sa validité en tout temps et en tout lieu. Et s'il en est ainsi c'est que la rareté, l'échange, l'intérêt, la maximisation, associés à l'utilitarisme, sont posés comme des données naturelles de base.

La vision utilitariste : une construction socio-idéologique ?

L'humain serait donc un être qui vise spontanément à satisfaire son intérêt. Pour Bourdieu, cette définition est une « fausseté universelle de la conscience ». L'utilitarisme est une construction sociale. Ainsi, dit-il:

La vision utilitariste s'est inventée au cours du temps, avec, d'une part la définition de l'intérêt au sens restreint, et, d'autre part, la conscience calculatrice comme orientée vers la maximisation de ses intérêts; et ces deux piliers de la vision utilitariste sont institués dans la conscience [...] (Bourdieu, 2017, p. 94).

Bourdieu ajoute:

[...] la proposition selon laquelle tous les actes humains ont pour principe la conscience calculatrice visant la maximisation de ses intérêts, au sens strict d'intérêt économique, est universellement fautive, même dans le domaine de l'économie: même pour comprendre les actes économiques des *homines oekonomi* les plus économiques, comme les patrons d'industrie ou les entrepreneurs, on ne peut pas s'appuyer sur cette anthropologie selon laquelle les actions auraient pour principe une conscience calculatrice de l'intérêt au sens strictement économique; il faut faire intervenir des tas de choses d'emblée exclues par cette sorte de schisme initial (...) entre l'ordre de l'intérêt et l'ordre du sentiment ou du social . (Bourdieu, 2017, p. 95).

Et donc si tout ne s'expliquait pas par l'utilité ? Du moment que l'on admet que certains phénomènes sociaux ne s'expliquent pas par une logique du calcul visant la maximisation d'un avantage quel qu'il soit, il devient possible d'envisager une autre manière d'analyser les phénomènes sociaux. Dit autrement, si le sentiment d'appartenance, la conviction ou la croyance en quelques idées ne s'explique pas par un résultat anticipé, cela devrait pouvoir s'observer et se démontrer. Pour envisager une autre explication, il faudrait élargir la conception de la connaissance de l'action sociale car pour l'utilitarisme toute action qui ne repose pas sur un avantage est irrationnelle. S'il existe des acteurs sociaux qui agissent et persistent à agir comme ils le font parce qu'ils jugent significatives leurs actions et que le sens de cette action n'est ni implicitement ni explicitement dans les termes de l'intérêt, il faudrait pouvoir intellectuellement concevoir cette signification comme une forme de connaissance intelligible. Autrement dit, la subjectivité et le sens devraient pouvoir être rationnels. Enfin, cette connaissance procéderait d'une logique différente, car elle reposerait sur une autre mesure que le calcul coût et bénéfice.

Aujourd'hui, le raisonnement utilitariste est représenté par la théorie du choix rationnel. Pour cette conception et même pour ses critiques, individualisme, liberté de choix individuel, raison, intérêt, plaisir, maximisation, avantage sont des termes interchangeables. Or, il n'est pas certain que l'individualisme se confonde avec l'individu. Il n'est pas certain non plus que la maximisation d'un avantage soit considérée comme équivalent du bonheur, du plaisir ou de l'égoïsme. Il n'est pas plus certain que l'intérêt à court et l'intérêt à long terme désigne fondamentalement la même chose. Rosanvallon dans son étude de l'idée de marché distingue clairement l'individu de l'individualisme. L'individu correspondrait à l'émergence d'un nouvel ordre fondé sur la libre circulation des idées et des marchandises au XVIII^e siècle. L'apparition de l'individu remet objectivement en question la société par une « *lente désagrégation de l'ordre social traditionnel* » (Rosanvallon, 1989, p. 11). La sociologie pense dans ce cadre le lien entre individu et société, liberté et déterminisme. L'individualisme, quant à lui, par ailleurs, est la représentation de ce mouvement en considérant que l'individu est un être naturellement autosuffisant et mu par la conscience de ses intérêts.

Le libéralisme comme philosophie parle de l'individualisme. Il se situerait toutefois dans un autre registre suggère Rosanvallon. L'individu serait donc doté d'un attribut inaliénable: sa liberté. C'est cette caractéristique qui rendrait l'individu libre de toute attache et ferait de son autonomie concrètement une affaire de choix. L'individu a intérêt à préserver cette liberté, car il est un facteur de paix et d'harmonie sociales. Il impose ainsi l'usage de la raison contre la passion destructive.

Or l'individu qui construit ou porte le lien social n'est pas nécessairement l'individu calculateur et égoïste de l'individualisme. Il est possible de rendre compte d'un individu qui agit par conviction sans considérer qu'il soit traversé par des logiques qui le dépassent. Si donc nous admettons possible l'existence d'un individu qui agit sans tenir compte de son intérêt implicitement ou explicitement et qui peut être conçu comme un facteur d'explication, l'association entre la théorie utilitariste du choix rationnel et l'explication individualiste peut être à tout le moins nuancée. C'est le point de départ de cette recherche.

Les conditions de possibilité d'un autre individualisme méthodologique

L'individualisme méthodologique du sociologue français Raymond Boudon est un exemple pertinent pour analyser une approche complexe souvent réduite à une vision étroite de la rationalité. L'IM de Boudon est en effet au centre d'un débat. Il constitue pour certains sociologues un exemple de l'impérialisme économique qui fait de la théorie utilitariste du calcul coût-bénéfice la seule et dernière explication de tout phénomène social. Il constituerait une représentation individualiste fondée sur l'égoïsme et la froideur. Or, Boudon, tout en reconnaissant le caractère pour le moins limité de la théorie utilitariste du choix rationnel, ne souscrit pas à cette idée que l'IM ne serait qu'une application des principes de Smith et Bentham. Mieux, pour Boudon, il se pourrait que l'IM tient compte d'une autre définition de l'individu qui peut être, aussi, parfois, autre chose qu'un calculateur égoïste et froid, c'est-à-dire, un être subjectif fait de désir et de conviction. Se pose alors le problème de la définition de l'individu comme un être rationnel et libre, capable non seulement de calculer, mais d'évaluer qualitativement une action.

L'objet de cette recherche est de voir si l'œuvre de Boudon permet de concevoir une autre façon de considérer l'Individualisme méthodologique et par là l'individu à la fois comme un facteur explicatif des phénomènes sociaux et un être qui ne réduit pas ses actions à une logique du calcul coût-bénéfice.

Reste à voir comment. Évidemment, logiquement, dire que l'intérêt du point de vue utilitariste n'est pas une donnée naturelle ne veut pas dire que ce courant de pensée n'existe pas comme une explication dans un contexte social ou comme une idéologie.

Il s'agit plus précisément d'en poser les portées et limites et de clarifier sa forme et son contenu du point de vue sociologique. C'est de manière générale ce que nous nous proposons de faire. Si nous pensons, comme Bourdieu, que le point de vue économique et son élargissement au domaine d'étude de la sociologie peuvent être trompeurs et abusifs lorsqu'ils reposent sur une conception qui naturalise l'intérêt,

cela ne veut donc pas dire que l'utilité n'est pas dans certains cas un élément d'explication pertinent pour la sociologie sous certaines conditions à expliciter.

Dans ce travail de nature théorique, nous essayons de voir si l'individualisme méthodologique permet d'envisager et de concevoir une perspective plus large que l'utilitarisme. Plus précisément, nous chercherons à voir si l'individualisme méthodologique du sociologue Raymond Boudon peut reposer sur une conception axiologique de la raison et de l'action sociale qui est non utilitariste. Par-là, nous supposons que la seule prise en compte de la fonction d'utilité dans l'analyse d'un phénomène social est bien une réduction. Autrement dit, du point de vue sociologique, une conception qui ne considérerait comme rationnelle que l'explication par le biais d'une théorie de la maximisation des avantages, ne permettrait pas d'expliquer sociologiquement des phénomènes liés à la subjectivité comme les croyances, les convictions ou les sentiments d'appartenance sur un plan collectif. Il s'agit donc en somme de concevoir une conception subjective de l'action sociale et une forme élargie de la rationalité.

Les étapes de la présentation

Le premier chapitre comprendra quelques éléments d'une problématique tournant d'abord autour de la critique de Bourdieu et de Caillé. Nous chercherons à voir en quoi, selon Bourdieu et Caillé, l'individualisme méthodologique est une reconduction et une généralisation de l'économie en sociologie. Les sociologues anglo-saxons alimentent l'hypothèse de Bourdieu et Caillé en utilisant un IM orienté par l'utilitarisme selon la théorie du choix rationnel. Or, un des tenants de l'individualisme méthodologique en France, Raymond Boudon, tout en reconnaissant que la TCR est une réduction de l'analyse sociologique, considère que la prise en compte de la subjectivité dans les termes de l'IM est possible. Nous verrons qu'un élément additionnel à la compréhension problématique du lien entre individus et individualisme tient, en fait, à la définition même de l'IM comme principe d'explication où la société est un produit des actions individuelles dans leur effet d'agrégation ou une totalité qui est plus que la somme des parties qui la composent. Étrangement, c'est dans le domaine économique (souvent associé à l'utilitarisme) qu'il semblerait possible, sous certaines conditions, de considérer d'un point de vue « individualiste » la « subjectivité »; l'école autrichienne le montrerait.

Le second chapitre décrira le cadre théorique qui doit permettre d'interpréter éventuellement les propos de Boudon concernant l'IM et l'utilitarisme. Le cadre théorique de cette recherche repose sur les théories du sociologue Max Weber surtout concernant la rationalité, la subjectivité, le sens des actions sociales.

Nous pensons que la sociologie de Weber dans la tradition compréhensive devrait permettre d'éclairer les analyses de Boudon sur la dimension subjective de l'acteur individuel. Il s'agira ici d'envisager comment une conception non utilitariste de la raison peut ou non prendre place dans l'œuvre de Boudon.

Nous verrons si et comment Weber peut présenter une définition polymorphe de la raison. Nous mettrons en particulier l'accent sur une définition « objective » de la rationalité propice à l'usage du calcul et une définition « subjective » de la rationalité. L'originalité du cadre théorique de Weber tiendrait à sa capacité (comme chez Boudon) à faire de la subjectivité un acte rationnel, c'est-à-dire, intelligible. Nous verrons donc comment Weber définit notamment la rationalité « en finalité » et la rationalité « en valeur ». Enfin, nous présenterons une hypothèse principale qui s'appuie sur les recherches de Bulle concernant la critique de l'individualisme méthodologique qui serait une réduction de sa capacité explicative.

Le chapitre trois portera sur la méthodologie, en mettant l'accent sur le texte et son interprétation. Nous établissons quelques principes d'analyse de texte en nous appuyant cette sur les recherches Di Nuoscio, en insistant particulier sur sa démarche herméneutique. Le quatrième chapitre constitue la partie proprement descriptive à partir de laquelle nous réaliserons notre interprétation des textes de Boudon. Les textes de Boudon couvrent une période qui va de 1974 à 2001. Nous nous arrêterons d'abord sur la première et rare véritable recherche empirique de Boudon, qui porte sur inégalité des chances en matière de réussite et poursuite des études scolaires. Nous verrons ensuite comment Boudon peut répondre à la critique des sociologues qui associent strictement l'IM à la perspective utilitariste à partir d'une série de textes qui va de 1997 à 2001. Ces textes portent principalement sur la dimension axiologique et cognitive de l'action sociale du point de vue de Boudon. Ce chapitre va aussi conclure par un effort de synthèse analytique à la lumière du cadre théorique et des hypothèses posées au départ. Nous rappelons, comme nous le ferons à quelques reprises dans le mémoire, que l'objet de cette recherche n'est pas de vérifier l'exactitude des propositions de Boudon, mais, plus modestement, de repérer dans son œuvre la présence de concepts pertinents qui sont non utilitaristes.

CHAPITRE 1

L'INDIVIDU, UN ÊTRE DE CALCUL

1.1 Les critiques de Bourdieu et de Caillé

C'est la lecture de deux textes et d'une entrevue qui est à l'origine de ce projet de recherche. En 1997, le célèbre sociologue Pierre Bourdieu écrit un texte qui a pour objet la définition du néolibéralisme. Un paragraphe attire particulièrement notre attention, car il traite de l'individualisme méthodologique pour l'associer à l'idéologie néolibérale et surtout, pour nous, au modèle utilitariste. Pour poser le problème, nous considérons de prime abord très simplement que l'individualisme méthodologique est une approche qui propose de partir des actions individuelles agréées pour expliquer les phénomènes sociaux, alors que l'utilitarisme suppose que les individus ne sont que des calculateurs qui agissent en fonction de leur intérêt égoïste. Bourdieu qui s'oppose déjà à l'IM établit une relation forte entre l'individualisme méthodologique et la pensée utilitariste dans la tradition du philosophe Bentham.

Ainsi dira Bourdieu:

[...] la représentation de l'agent économique comme monade égoïste enfermée dans la « poursuite étroite de son intérêt » et comme « acteur atomisé prenant des décisions en dehors de toute contrainte sociale » (sont liées) à la vision benthamienne et à l'individualisme méthodologique. (Bourdieu, 1997, p. 55).

C'est l'aspect méthodologique de l'individualisme qui est vertement critiqué par Bourdieu. Pour ce dernier l'IM est une conception idéologique, pour ne pas dire irréaliste, où l'agent économique n'est rien d'autre qu'un individu isolé et égoïste à la poursuite étroite de son intérêt, bref un acteur atomisé et asocial. La conception idéologique de l'IM ferait donc la promotion de l'individualisme considérant l'individu être sans attaches et sans contraintes externes. Une seconde source importante qui confirmerait cette association forte entre IM et utilitarisme se retrouve dans un texte d'Alain Caillé en 2009. Ce dernier est un des fondateurs du mouvement anti-utilitariste en sciences sociales. C'est de ce point de vue que s'oriente la critique de Caillé. L'utilitarisme pour Caillé réduit l'analyse des phénomènes sociaux à l'économie. L'IM du sociologue Boudon participerait à ce mouvement.

Caillé ajoute à ce propos:

[...] comme le montre désormais clairement R. Boudon lui-même. Cette théorie du choix rationnel, dont procède l'individualisme méthodologique, n'est autre chose que le modèle économique c.-à-d. l'explication de l'action sociale par les propriétés de l'Homo œconomicus, l'individu isolé, indifférent aux autres et calculateur [...]. (Caillé, 2009, p. 169)

En ce sens, il n'y a pas de doute pour Caillé que l'individualisme méthodologique de Boudon exprime ou se réduit à une théorie utilitariste du choix rationnel. Ainsi dit-il dans une entrevue:

La science économique devient ainsi impérialiste. [...] les sociologues [...] acceptent la généralisation du modèle économique [...] En France, ce mouvement se fait connaître sous l'étiquette d'individualisme méthodologique avec Raymond Boudon. (Dupin, 2001, p. 40)

Se pose donc en 1997, 2001 et 2009, le problème de l'interprétation de l'individualisme méthodologique de Raymond Boudon comme expression d'une conception strictement utilitariste ou économiciste. Pour Bourdieu et Caillé, il paraît clairement que l'IM est une idéologie avant d'être une méthodologie, et elle a pour effet de réduire l'analyse des phénomènes sociaux à des aspects économiques au sens de l'intérêt et de l'utilité sinon d'éliminer même l'idée de société et de social. L'IM pourrait-il être autre chose chez Bourdieu et surtout Caillé ?

1.2 L'individu, sa définition, sa place

L'individu est au centre du débat « sociologique » entre Bourdieu, Caillé et Boudon. Visiblement l'individu IM de Bourdieu et de Caillé est un être froid, calculateur, distant et égoïste. Comme Bourdieu et Caillé l'indiquent, la conception de l'individu de l'IM est d'inspiration benthamienne. Rappelons cette célèbre phrase de Smith le père du libéralisme classique qui décrit le caractère « intéressé » de l'individu quand il dit:

Ce n'est pas de la bienveillance du boucher, du brasseur ou du boulanger que nous attendons notre dîner, mais plus du soin qu'ils apportent à la recherche de leur propre intérêt. Nous ne nous en remettons pas à leur humanité, mais à leur égoïsme. (Smith, 1991, p. 82).

On connaît bien la logique individualiste « méthodologique » de l'harmonie des intérêts qui en découle: si chacun veille à ses propres intérêts, la société dans son ensemble s'en portera mieux. Bentham, lui, a défini l'utilité en ces termes. Les bonnes actions pour lui tendent à accroître le bonheur. Les mauvaises actions à réduire le bonheur. Par bonheur, selon Bentham, il faut entendre le plaisir et l'absence de douleur. Par malheur, il faut entendre la douleur ou l'absence de plaisir. L'utilité repose enfin sur le principe de la

maximisation du plaisir versus la souffrance (Bentham, 2011, p. 14). L'individu cherche par définition à maximiser le bonheur par le plaisir, l'avantage, de ce point de vue.

Là encore la définition hédoniste de l'utilité a fait école en traçant des indications importantes pour l'analyse utilitariste. L'utilité concrètement désigne un avantage immédiat, cumulable, tangible. Ce sont ces propriétés qui feront de l'utilité ou de l'intérêt une catégorie mesurable et l'objet d'un éventuel calcul. Selon Leroy, pour Bentham, en effet, le plaisir est d'abord une chose simple et élémentaire (Leroy, 2008, p.4). Elle ajoute que, selon Bentham, « plus on accumule de plaisirs, plus on est heureux » (Leroy, 2008, p.17). Enfin, dit Leroy, chez Bentham la mesure du plaisir est liée à la sensation. Chaque plaisir peut donc être mesuré et calculé. Dostaler ajoute que, pour Bentham, « chaque plaisir peut être mesuré par sa durée, son intensité, sa probabilité, sa fécondité, son extension et sa pureté » (Dostaler, 2016, p. 140). Dostaler suggère ainsi que l'utilité chez Bentham procède d'un rendement décroissant à mesure que le temps passe.

Pour Bourdieu, il existe bien un intérêt, mais il n'est pas individuel. L'intérêt auquel se réfère Bourdieu en est un de classe. L'individu est soumis à un ensemble de pratiques structurées, le champ, et participe à la reproduction des inégalités sociales par un habitus qui est un schéma de perception et d'action intériorisé (Bourdieu, 1997). L'individu est au mieux un porteur de structure. L'idée que l'individu calcule ses avantages n'a de sens que dans les limites du jeu structurel qui s'impose à lui.

Classe sociale, habitus, champ sont des notions ou des concepts d'une réalité sociale qui constituent en définitive plus que la somme des actions individuelles d'où sa caractérisation comme holisme méthodologique. Les intérêts égoïstes des individus comme cadre d'analyse sont donc des illusions qui occultent les intérêts de classe. Les intérêts individuels participent aussi à naturaliser le lien marchand faisant de l'individu un négociateur (c'est-à-dire une forme spécifique de relation sociale) par essence. Le problème n'est donc pas la catégorie de l'intérêt pour Bourdieu, mais celui de l'intérêt individuel. Il se pourrait même que le don qui s'oppose en apparence, théoriquement, à l'intérêt économique cache une autre forme d'intérêt, un intérêt politique, de pouvoir, de prestige.

Quant à Caillé, toute sa critique repose sur un mouvement anti-utilitariste en sciences sociales qui désigne l'individualisme méthodologique comme l'exemple par excellence d'une analyse strictement utilitariste. L'individualisme méthodologique est la reconduction de la pensée économique dominante et la notion d'intérêt reste un problème constant. Sa critique anti-utilitariste suppose que le raisonnement calculeur

induit par les rapports marchands nie ou sous-estime le rôle fondamental du lien social dont la dimension est essentiellement désintéressée. Plus précisément, dit Caillé, le raisonnement de l'IM déshumanise l'analyse sociétale en oblitérant sa dimension significative avérée par la coopération, l'entraide, le geste gratuit ou le don, effectivement, à la base du lien social.

À cet holisme méthodologique « critique », Boudon oppose d'abord, comme pour tous les individualismes méthodologiques, l'idée que le social est la somme des actions individuelles. Pour reprendre l'exemple de classe sociale de Bourdieu, elle devient chez Boudon le produit d'un effet d'agrégation et s'inscrit dans une théorie de la stratification socioprofessionnelle. La contrainte sociale n'est plus un facteur externe à l'individu. Elle part de l'individu. Boudon n'en reste pas là. Si cette contrainte, que Boudon nomme un champ des possibles, une contrainte liée à la contingence, mobilise parfois une fonction d'utilité par un mode de calcul, elle peut aussi s'appuyer sur des convictions ou des croyances non réductibles à ses effets anticipés. Cela est toute la différence entre sa conception de l'individualisme méthodologique et celle que lui attribue Bourdieu ou Caillé, juge Boudon.

Pour Boudon, la première erreur des critiques de l'individualisme méthodologique tient donc à la confusion entre l'explication individualiste et une valorisation morale de l'individu. Pour Boudon, l'individualisme méthodologique n'est pas un individualisme moral que l'on pourrait associer par exemple à l'idéologie néolibérale comme laisse entendre Bourdieu. L'IM est un principe explicatif où un phénomène social pour être compris doit être considéré comme la somme des actions individuelles dans leurs effets d'agrégation. Partant d'un individu capable d'agir et doté de la faculté de raison, l'action individuelle a pour vocation d'être partagée sous une forme interactive (d'un individu à l'autre). C'est en ce sens que l'IM constitue une autre « méthode » pour expliquer la réalité sociale. Dit autrement, l'individualisme méthodologique pourrait expliquer des phénomènes sociaux sans prôner l'individualisme.

La seconde erreur, juge Boudon, est celle qui associe l'IM au modèle de l'*homo oeconomicus*. C'est le cas de Bourdieu et Caillé. Ainsi, du moins en 2003, Boudon dit en entrevue: « Les économistes [...] adoptent une définition étroite de la notion de rationalité ». (Leroux, 2003, p. 33). Boudon ajoute: « ... le modèle économique a échoué de manière répétitive s'agissant d'analyser bien d'autres phénomènes: les comportements électoraux, les sentiments de justice et bien d'autres ». (Leroux, 2003, p. 135). Boudon conclut ainsi en disant être en désaccord avec des sociologues qui « affirment que le modèle de l'*homo oeconomicus* peut s'appliquer à tous les phénomènes relevant de la sociologie ».

1.3 De l'économie à la sociologie

Une courte description historique, par ailleurs, montre que l'association entre l'IM et l'utilitarisme est plus complexe qu'il n'y paraît. En 1957, Homans, professeur de sociologie à Harvard, adepte du béhaviorisme, est un des premiers sociologues à adopter explicitement un point de vue utilitariste dans l'analyse des phénomènes sociaux. En effet pour lui l'utilitarisme ne s'applique pas qu'au domaine économique et financier, mais au prestige et au pouvoir. Plus précisément chez Homans l'acteur social est un défini comme un *rational profit seeker*. L'échange devient une affaire de bénéfice et de coûts. Ainsi, dit Homans:

For a person engaged in exchange, what he gets may be a cost to him, just as what he gets may be a reward, and his behavior changes less as profit, that is, reward, less cost, tends to a maximum » (Homans, 1957, p. 606)

En 1962, James Buchanan et Gordon Tullock élaborent une théorie fondée sur le consentement à partir d'un calcul. (Buchanan et Tullock, 1962). En 1967, Gordon Tullock, suivant la perspective IM et utilitariste afin de réduire les inégalités de chance à l'école, mise sur un modèle « libre et démocratique » du *public choice*. Ce modèle permettrait, par un système de concurrence, de mettre en jeu une diversité d'offre de formation où les parents seraient appelés à choisir l'école qu'ils jugent la plus bénéfique pour leur enfant (Tullock, 1967).

En 1975, une autre sociologue, Coleman, s'attarde à expliquer les raisons qui favorisent les inégalités sociales à l'école notamment, au sein du système public. Il s'agit de s'en remettre une fois de plus aux choix « rationnel » des individus. Cette approche utilitariste est appelée la « théorie du choix rationnel ».

En 1987, Coleman précise ainsi son approche:

It is to import the economist principle of rational action for use in the analysis of social systems proper, including but not limited on economic system, and to do so without discarding social organization in the process. (Coleman, 1987, p. 97)

Selon Coleman, la TCR suppose que l'acteur social est un calculateur qui cherche à maximiser ses avantages. La rationalité s'exprime ainsi par la capacité de l'acteur à établir un calcul du coût et du bénéfice. L'acteur social, pour choisir ce qu'il juge le plus avantageux, doit pouvoir soupeser les avantages et les inconvénients entre différentes options.

Boudon note, par ailleurs, que ce courant de la TCR est très présent dans le monde anglo-saxon (Boudon, 2003). Il se pourrait, suggère Boudon, que l'association stricte faite par certains sociologues comme Bourdieu et Caillé, entre l'IM et la TCR, origine de ce fait. Notons enfin que Boudon connaît bien Coleman avec qui a collaboré notamment en 1961 et 1986 aux États-Unis. Homans, Tullock ou Coleman proposent un modèle qui s'inspire de la logique économique et qu'ils appliquent à l'analyse des phénomènes sociaux. Étrangement, en Europe et plus précisément en Autriche, c'est à une perspective totalement inverse de 'individualisme méthodologique que l'on pourrait qualifier de subjective qu'une certaine analyse économique.

L'école dite autrichienne propose une conception individualiste méthodologique subjective de l'action économique. En fait, l'école autrichienne propose une variante subjectiviste de l'utilité et de la rareté. C'est l'individu qui définit l'utilité et la rareté et donne ainsi un contenu subjectif à la valeur. Trouvant son origine dans la théorie marginaliste de Menger, l'approche subjectiviste de l'IM est explicitée par Schumpeter, le premier en 1908 à parler d'individualisme méthodologique.

Schumpeter comme économiste reconnaît aussi que la valeur d'une chose est le produit de la subjectivité des individus. De l'avis de Dostaler, la définition de l'entrepreneur de Schumpeter par exemple relève bien d'une conception subjectiviste:

L'entrepreneur [schumpétérien] n'est pas un agent rationnel qui calcule des coûts et des bénéfices. C'est un personnage ambitieux, énergique, intelligent, mais mû par ses pulsions égocentriques, souvent non conformiste. C'est lui qui saisit les opportunités, gère les innovations et les transforme en investissement (Dostaler, 2016, p. 251).

Schumpeter lui-même oppose l'école autrichienne dont il pense l'origine dans le romantisme allemand, à l'utilitarisme anglo-saxon. Ainsi, dit-il:

[...] les romantiques s'opposaient à l'individualisme rationaliste de type utilitariste. Mais le sentiment, l'intuition, l'élan spontané qu'ils portaient aux nues, était le sentiment, l'intuition, l'élan subjectif individuels: ce subjectivisme extrême qui ne connaissait ni règles ni obligations [...] (Schumpeter, 1951, p. 66).

Un des plus illustres représentants de l'école autrichienne est Hayek, plus connu comme chantre du néolibéralisme. Pour Hayek fonde sa conception du prix à partir de la valeur qui est à la fois individuelle et subjective. Ainsi, d'une part, Hayek dit:

[...] there is no other way toward an understanding of social phenomena but through our understanding of individual action directed toward other people and guided by their expected behavior. » (Hayek, 1946, p. 6).

Hayek, ajoute:

[...]in a system where the knowledge of the relevant acts is dispersed among many people, price can act to coordinate the separate actions of different people in the same way as subjective values help the individual to coordinate the parts of his plan. » (Hayek, 1945, p. 526).

Le mécanisme de coordination des actions individuelles subjectives relève plutôt d'un ordre spontané où les demandes et les offres multiples et diverses s'ajustent les unes aux autres. Mais surtout pour Hayek, un des représentants de l'école autrichienne, la valeur d'une chose relève d'une conception subjective. La valeur réside dans l'intensité du désir qu'un individu éprouve. Elle n'est pas comme pour l'utilitarisme, un ordre de grandeur mesurable. Elle varie selon le contexte et les individus. Bien entendu il ne s'agit de confondre l'analyse économique basée sur la rareté et l'analyse sociologique qui porterait sur les convictions. Il s'agit simplement de montrer qu'il existe un individualisme méthodologique chez des économistes qui n'est pas utilitariste. Cette orientation subjective de l'école autrichienne peut servir à concevoir la possibilité d'un individualisme méthodologique qui, dans l'analyse des phénomènes sociaux, n'est ni économique, ni utilitariste.

Par un étonnant retournement, il semble donc qu'une certaine analyse sociologique ait adopté un point de vue utilitariste hérité de la perspective économique benthamienne et smithienne sous la forme de la TCR. En revanche, depuis aussi fort longtemps, mais cette fois en économie, il existe bien un courant qui tente de montrer qu'une certaine subjectivité individuelle intervient dans les échanges et les décisions économiques. Boudon et sa conception de l'individualisme méthodologique pourraient, dans un premier temps, se situer dans le prolongement de cette approche subjectiviste.

Il ne s'agit pas de dire ici que la définition de la valeur et donc de la rareté par la subjectivité est une explication sociologique. Ce que nous voulons dire c'est plutôt que, dans le domaine de l'économie, il

existe une explication IM « subjective » non fondée sur le calcul. La définition de l'individu subjectif de Schumpeter ou Hayek, selon l'interprétation de Dostaler, en comparaison avec celle de Boudon ou Weber, n'est pas l'objet précis de cette recherche même si on peut voir au premier regard une similitude entre la figure « subjective » de l'entrepreneur schumpetérien et, par exemple, le leader charismatique wébérien, en ce que les deux semblent transgresser les règles juridiques bureaucratiques et ne plus s'en remettre à une logique du calcul.

En effet, selon Weber, notamment, chez le leader charismatique:

[...] est absente toute orientation en fonction de règles, qu'elles soient codifiées ou traditionnelles. Révélation et création actuelles, action et exemple, décision au cas par cas la caractérisent, toutes choses irrationnelles mesurées à l'aune d'ordres codifiés » (Weber, 2014, p. 297).

Cela dit, il ne faut pas moins rappeler que, pour l'analyse notamment de Bourdieu, que ce soit dans sa version « objective » ou « subjective » de l'individu, l'IM n'est pas une science. Ainsi, que l'IM repose sur une conception d'un individu calculateur ou d'un individu « subjectif » à définir, cela ne changerait rien car il s'agit dans les deux cas, selon Bourdieu, d'une conception idéologique valorisant l'ordre libéral classique d'un individu atomisé et sans attache...

Notre problématique a évoqué brièvement le mouvement des idées en économie et en sociologie en ce qui a trait à l'explication de l'action. Pour certains sociologues comme Bourdieu et Caillé, l'IM relève d'une conception qui réduit l'analyse des phénomènes sociaux à une conception utilitariste héritée de Bentham et de Smith. Boudon ne partage pas ce point de vue, mais reconnaît que, par exemple, avec la TCR, c'est le point de vue égoïste et calculateur de l'utilitarisme classique qui réapparaît pour une certaine sociologie. La perspective ouverte par l'école autrichienne, axée notamment sur la valeur subjective de la rareté, permet-elle de développer une sociologie non utilitariste ? Comment cette perspective se déploie-t-elle chez Boudon ?

CHAPITRE 2

RAISON ET COMPRÉHENSION

Pour analyser la pensée de Boudon nous nous appuyons sur une des perspectives classiques en sociologie développées par Max Weber. Ce dernier se situe dans la tradition rationaliste des sciences de l'esprit. Si, pour Weber, les faits sociaux ne sont pas des choses, il ne renonce pas pourtant à les comprendre de manière rationnelle. Weber propose donc une analyse objective de la subjectivité humaine. L'objectivité est ici une construction intellectuelle dont l'idéal type rend compte en tant que « construction d'une activité strictement rationnelle » c'est-à-dire, « comment l'activité se serait déroulée si les acteurs avaient eu connaissance de toutes les circonstances et de toutes les intentions des participants » (Weber, 1995, p 31).

Le concept ou la notion sociologique constitue donc pour Weber une représentation idéalisée, une forme pure de la réalité pour ainsi dire, visant à saisir la logique d'une action sociale. La réalité empirique n'en restant pas moins un cadre de référence indispensable pour la recherche de l'écart entre l'idéal et la réalité.

Weber définit l'activité sociale comme « un comportement humain [...] quand l'agent lui communique un sens subjectif [...] se rapporte au comportement d'autrui, par rapport auquel s'oriente son déroulement » (Weber, 1995, p. 28). Pour Weber les actions sociales sont donc jugées par les acteurs sociaux à l'aune de leurs significations. Ce sont ces aspects qu'il s'agit de comprendre. La compréhension interne puis externe des mobiles qui font agir les acteurs sociaux est donc le mode de connaissance par lequel s'expliquent scientifiquement les phénomènes sociaux. L'acte de compréhension sert à rendre compte du sens que l'acteur social donne à ses actions. Cet acte suppose d'adopter une vision empathique pour trouver le motif interne qui conduit l'individu à agir comme il le fait. Ensuite, la compréhension implique une distance par l'interprétation « externe » de la signification de l'action sociale. Pour Gonthier, la compréhension chez Weber est donc une reconstruction objective d'un processus cognitif (Gonthier, 2004, p.38). Ainsi, dans un premier temps, dit Gonthier, l'acte de compréhension repose sur l'impression de pouvoir reproduire en soi la signification attribuée à l'autre, par l'autre. C'est ce que Gonthier nomme à la suite de Weber, l'expectation du comportement d'autrui. Reste ensuite, dit Gonthier, à établir le lien de causalité entre la signification attribuée à l'acteur social et l'activité manifeste, empiriquement vérifiable et observée par une certaine régularité.

2.1 La raison comme contenu et forme chez Weber

Au départ l'acteur social wébérien est doté de la faculté de raisonner ce qui rend intelligible pour l'acteur et le sociologue le sens de ses actions (sur ce qui motive les individus à agir). Weber distingue plusieurs formes de rationalité chez l'acteur social. Deux de ces formes de rationalité attirent notre attention car elles s'avèrent pertinentes, selon nous, pour analyser la pensée de Boudon¹: la *Zweckrationalität* et la *Wertrationalität*. La première forme, la *Zweckrationalität* ou rationalité en finalité, désignerait en français la raison téléologique, selon Muglioni, dans la mesure où il s'agit d'une rationalité pratique servant de moyen à la réalisation d'une finalité (Muglioni, 1996, p. 118).

Selon Boudon, d'autre part, la rationalité téléologique correspondrait à la rationalité en finalité chez Weber car elle porterait sur la finalité d'une action et son adéquation au moyen. La *Wertrationalität* désigne en français la raison en valeur. La rationalité en valeur, quant à elle, toujours selon Boudon, correspondrait à la raison axiologique, c'est-à-dire, à une action axée sur les valeurs sans égard aux conséquences.

Voyons plus en détails de quoi il s'agit. Concernant la *Wertrationalität*, Weber dit ainsi que l'activité sociale peut être déterminée:

[...] de façon rationnelle en valeur, par la croyance en la valeur intrinsèque [...] d'un comportement [...] qui vaut pour lui-même et indépendamment de son résultat [...] commandé par le devoir, la dignité, la beauté, les directives religieuses, la piété ou la grandeur d'une cause. (Weber, 1971, p. 55).

Weber ajoute aussi en ce qui a trait cette fois à la *Zweckrationalität* que

[...] l'activité sociale peut être déterminée de façon rationnelle en finalité, par des attentes du comportement [...], en exploitant ces attentes [...] comme moyens pour parvenir rationnellement aux fins [...] qu'on veut atteindre (Weber, 1971, p. 57).

En ce cas, la rationalité en finalité ou rationalité téléologique, selon Weber, dit Mien, que « l'individu conçoit un but et recherche ensuite les moyens permettant de l'atteindre » (Mien, 2018, p. 47). Conformément à l'idée qu'il faille partir de ce que l'individu pense, du sens qu'il donne à son action, cette

¹ Au contraire de Weber, ne traitant pas de l'action affectuelle ou de l'action traditionnelle dans son étude des convictions, Boudon semble exclure ces formes d'action de son critère des « bonnes raisons d'agir ».

forme de rationalité met donc l'accent sur les moyens comme condition à l'atteinte d'un objectif. L'action sera donc rationnelle téléologiquement parlant, si les moyens utilisés se veulent en adéquation avec les fins visées; ce qui n'implique évidemment en rien que lesdits moyens soient effectivement en parfaite adéquation, ajoute Mien.

Il s'agira donc pour les individus de prendre en compte les conséquences « anticipables » des moyens, pour reprendre les termes de Weber. Cette conception de la recherche d'une cohérence entre fin et moyen correspondrait donc, à notre avis, à la logique utilitariste des économistes classiques soit, la recherche de la maximisation des chances d'atteindre ses objectifs. Une telle conception implique ainsi une logique du calcul des probabilités. Comme cette forme de rationalité met aussi l'accent sur les moyens quelles que soit les finalités, elle correspondrait enfin à la raison instrumentale qui se soucie peu en définitive de la finalité de l'action. L'idée est donc globalement de montrer qu'en certains cas les individus motivent leur action en mobilisant leur raison et en la mettant au service des meilleurs moyens possibles pour atteindre leur but. Dans ce contexte, les individus sont amenés à établir des comparaisons entre différentes finalités sur la base d'une recherche de la plus forte chance d'obtenir le résultat escompté. On peut donc dire que la *Zweckrationalität* signifie une action fondée sur la chance ou la probabilité que se réalise l'action recherchée, c'est-à-dire, l'objet d'un calcul dans la perspective utilitariste.

À l'inverse, la rationalité en valeur, selon Weber, ne repose pas sur la recherche des meilleurs moyens possibles pour atteindre ses fins. La rationalité en valeur concerne désormais non pas l'adéquation entre moyens et fins, mais, juge Mien, la cohérence entre les moyens et les valeurs prônées par l'individu.

Comme le dit Mien:

Il en va ainsi du capitaine refusant de quitter son navire lors d'un naufrage : il n'y a pas ici adéquation entre l'acte de rester sur le navire et une fin quelconque visée, mais entre l'acte de rester et la conviction du capitaine qu'il serait déshonorant d'abandonner le navire. (Mien, 2018, p. 48).

En revanche, la rationalité en valeur correspond, selon Mien, à la rationalité axiologique au sens où l'action est motivée par la réalisation d'un principe chez l'acteur individuel indépendamment des chances de sa réussite ou de son application.

En conclusion, la théorie wébérienne admet plusieurs formes de rationalité et en cela constitue un cadre théorique pertinent pour clarifier le débat et orienter notre recherche sur l'individualisme méthodologique de Boudon. Le cadre théorique de Weber à partir de sa définition de la raison, de la subjectivité et du sens permet d'envisager une explication de l'action sociale qui ne relève pas seulement de l'utilitarisme benthamien ou smithien ni d'une théorie du calcul du coût et des bénéfices, comme chez Homans, Tullock ou Coleman. C'est la reconnaissance de deux formes de rationalité chez Weber, qui fournira un cadre d'interprétation général à cette recherche. C'est la variation de la forme de la raison, et pour nous, plus spécifiquement, la raison axiologique, son identification, son importance, sa prise en compte par Boudon, qui explique le contenu de l'IM. Plus nous faisons place à une conception élargie de la raison, moins l'association stricte entre l'IM et la pensée utilitariste sera possible.

2.2 L'hypothèse de Bulle

2.2.1 La réduction et la subjectivité

Bourdieu et Caillé dans leurs critiques laissent penser que l'IM, du moins celui de Boudon, est intrinsèquement utilitariste et donc repose sur une conception individualiste et égoïste de l'action sociale. Pour Bourdieu et Caillé, il ne fait pas de doute que l'IM est une réduction de l'analyse sociologique à sa dimension économique au sens de la théorie du choix rationnel. Il ne fait pas de doute non plus que cette réduction n'est pas que le propre de l'utilitarisme, mais de l'ensemble de l'IM et que Boudon en constitue la parfaite représentation. Or, même à une lecture superficielle, il apparaît que Boudon aborde des phénomènes sociaux comme les valeurs collectives et les croyances collectives, sans parler de ses analyses sur Weber; Boudon relativise lui-même l'importance de l'utilitarisme dans sa conception de l'individualisme méthodologique. Il nous semble donc que l'IM de Boudon n'est pas une réduction de l'analyse sociologique et de la conception de la société, c'est-à-dire, une réduction analytique à la seule théorie utilitariste du choix rationnel faisant de l'individu un calculateur égoïste. On peut donc parfaitement concevoir que la théorie utilitariste, si elle n'est pas balancée par une théorie subjective de la valeur ou de la conviction, soit une réduction théorique de la complexité du social, sans nécessairement supposer que l'IM nie la subjectivité des actions sociales ou en réduit les manifestations à un calcul coût et bénéfice.

2.2.2 Le réductionnisme: l'accusation se retourne contre les détracteurs !

Dans son étude des critiques de l'IM, Nathalie Bulle aborde directement la question de la réduction.

L'individualisme méthodologique (IM) est sans doute aujourd'hui l'approche la plus mal traitée dans les sciences sociales, et la plus mal comprise. L'ampleur des erreurs commises à son endroit dans la littérature, où l'IM est souvent renvoyé à une forme ou une autre de réductionnisme, est préoccupante. (Bulle, 2020, p. 15)

Selon elle, l'IM est donc mal compris. Il y a selon elle un réductionnisme, et elle en trouve l'origine dans le programme de l'empirisme logique qui s'opposait à la démarche des sciences de la culture. Il y aurait donc réductionnisme « [...] quand le principe de l'interprétation de l'action sociale en termes de comportements subjectivement signifiants est tenu pour intenable » (Bulle, 2020, p. 112). Ce serait le cas en ce qui concerne les critiques de Bourdieu et de Caillé dans la mesure où ils estiment, sans grandes preuves, que l'individualisme méthodologique soutenu par Boudon n'est qu'une vision idéologique de l'utilitarisme dans sa variante individualiste. Dit autrement, le fait de considérer l'IM de Boudon uniquement sous l'angle de l'utilitarisme, de l'intérêt individuel égoïste, serait une réduction excessive de l'individualisme méthodologique et sa complexité notamment, en ce qui concerne la raison et la subjectivité. Les écrits de Boudon, de prime abord, nous suggèrent que l'IM ne se réduit pas à une conception utilitariste des individus et des phénomènes sociaux.

Nous émettons donc les hypothèses suivantes allant de l'ordre général au particulier:

1. L'association entre l'utilitarisme et l'individualisme méthodologique serait un réductionnisme au sens de Bulle.
2. La théorie du choix rationnel ne résumerait pas tout l'individualisme méthodologique en sociologie.
3. Le sociologue Raymond Boudon ne serait pas le représentant par excellence de la théorie du choix rationnel au sein de la théorie générale de l'individualisme méthodologique.

CHAPITRE 3

LE TEXTE ET SON INTELLIGIBILITÉ

3.1 Objet de recherche

Dans ce travail nous cherchons à savoir comment Boudon définit de manière générale l'IM. L'IM s'inscrit dans une explication de l'action sociale qui mise sur la somme des actions individuelles. Sans constituer une analyse psychologique par les affects inconscients ni considérer le social comme une réalité au-dessus des individus, il nous faudrait voir comment l'IM propose une analyse sociologique des phénomènes sociaux. Cela dit, est-ce que la définition de l'IM de Boudon en sociologie pourrait alors spécifiquement prendre en considération la dimension subjective des actions sociales, selon un raisonnement non utilitariste ? Autrement dit, est-ce que la définition de l'IM de Boudon présente une autre conception de l'individu que celui d'un être égoïste, froid et calculateur fondé sur le raisonnement utilitariste ? Si oui, laquelle ? Enfin nous cherchons à situer le contexte d'écriture de l'œuvre de Boudon, en nous demandant s'il est possible de tracer un développement chronologique de sa pensée, identifier des tensions et des changements. Peut-on alors repérer un corpus qui rende compte en ces termes de l'œuvre de Boudon, du débat qu'il suscite, de ses critiques ? Si oui, lequel ?

3.2 L'apport de l'herméneutique

Le point de départ de cette recherche est l'analyse de texte. Elle s'inscrit dans la tradition compréhensive qui consiste par une opération intellectuelle à se mettre cette fois dans le contexte d'écriture du texte pour ainsi dire. Le premier objet de la compréhension est la recherche du sens. Selon Berthelot « un énoncé est doté de sens, si on peut lui appliquer une procédure de justification » (Berthelot, 2008, p. 31). Rationnel, logique, réfutable et révisable la justification sera jugée valide « [...] si elle apparaît pour le milieu scientifique comme la plus vraisemblable, la mieux justifiée, la plus riche de conséquences » (Berthelot, 2008, p. 38). L'analyse du sens par la compréhension est donc une question d'interprétation d'où notre recours à la démarche herméneutique. En ce cas l'herméneutique est considérée comme une science de l'interprétation appliquée à l'étude des textes. Pour Di Nuoscio, l'herméneutique est effectivement une science qui permet d'améliorer l'explication scientifique de l'action humaine par le texte. Selon Di Nuoscio, l'interprète aborde le texte à partir de ses connaissances préalables. Sur cette base il formule une première hypothèse sur le sens du texte. Il s'agit d'un premier contrôle du texte et du contexte, dit Di Nuoscio. Le contexte désigne alors « toute information qui est autour du texte » qui peut

être pertinente pour contrôler cette première hypothèse interprétative (Di Nuoscio, 2020, p. 139). Or en cas de conflit entre une partie du texte ou contexte et le projet d'interprétation, ajoute Di Nuoscio, l'interprète sera contraint de formuler de nouvelles hypothèses interprétatives. Ainsi un projet d'interprétation constitue la synthèse de certaines attentes déterminées devant se confronter à l'épreuve du texte et ses parties qui ne se confondent pas avec l'anticipation de l'interprète, dit Di Nuoscio. L'interprétation herméneutique n'est pas un jugement arbitraire pour Di Nuoscio. Elle repose sur la projection préalable d'un sens qui restera à valider à partir « des choses mêmes du textes » qui ont leur réalité propre (l'esprit du texte). Autrement dit, il ne s'agit surtout pas de nier le texte mais de chercher à le dépasser en l'assumant. Le travail de connaissance du texte est donc aussi un travail de reconnaissance à partir de la connaissance préalable que nous avons du contexte du texte qui sert de repère par une série d'interrogations.

Berthelot parle de l'argument de l'indexation « [...] quand le sens d'un énoncé n'est pas à chercher dans ce qu'il désigne, mais dans ce qui caractérise le contexte d'énonciation où il est prononcé » (Berthelot, 2008, p. 39). Un texte désigne potentiellement quelque chose. Sa signification profonde alors résiderait dans le contexte de son écriture qui dépasse l'intention de Boudon. Pour dire autrement les choses, le Boudon du texte de 1974 n'est peut-être pas celui de 2004. En 1974, Boudon est peut-être influencée par la théorie du choix rationnel qui au même moment alimente le débat sur le « public choice » aux États-Unis. Boudon a collaboré avec Coleman aux États-Unis. Ce fait n'est peut-être pas anodin. L'explication de Boudon s'inscrit aussi peut être à l'intérieur d'un débat en France initié en 1966 avec la sociologie de Bourdieu et qui porte sur les inégalités sociales et le rôle de l'école. L'explication de Bourdieu privilégie un holisme méthodologique. Boudon favorise, au contraire, un point de vue individualiste méthodologique. L'enjeu que revêt l'écriture serait aussi épistémologique.

Cela dit, le deuxième texte important de ce travail traite, quant à lui, des portées et des limites de la TCR en 2004. Là encore le lieu et le sens de sa publication sont importants. Le texte est publié dans la revue d'un des critiques de l'IM de Boudon, Alain Caillé, la revue du Mouvement Anti-Utilitariste en Sciences Sociales. Il pourrait constituer une réponse de Boudon à la critique de Caillé. Enfin, de 1997 à 2001, Boudon en usant de termes comme rationalité subjective, axiologique, cognitive, n'est peut-être plus dans le registre des concepts utilitaristes de la raison instrumentale, téléologique ou du choix rationnel. La construction de notre analyse est aussi un texte. Elle repose sur un découpage dont la sélection est

préalablement liée à la recherche d'une logique non utilitariste. Les mots et les titres dans les textes et les livres sont des indications ou des signes qui peuvent alors alimenter un début d'interprétation.

En fait, il y a donc un processus de connaissance et de reconnaissance dans l'analyse par l'interprétation, c'est-à-dire, un travail d'appropriation du texte (Thouard, 2004, p.7). L'interprétation est déjà alimentée par un ensemble de connaissances préalables. Par exemple, si Boudon parle du système éducatif comme d'un marché, nous pouvons associer ce mot à un raisonnement économique étroit parce que nous savons déjà que l'usage du mot, même de manière métaphorique, est lié à l'économie et à la rareté des ressources qui est son objet.

Nous avons sélectionné des textes qui vont de 1974 à 2001. La description des textes comprendra trois sections suivant un premier repérage de la littérature: la première comprend un livre écrit en 1973, un extrait d'un livre écrit en 1984 et le résumé d'une conférence présentée en 1990. Ces textes portent principalement sur les inégalités scolaires. La seconde section porte sur le texte écrit en 2004 et qui constituerait, selon Boudon, une réponse aux critiques de l'individualisme méthodologique. Ce texte paraît très important, car il est publié dans la revue du Mouvement anti-utilitariste en sciences sociales, revue animée par Alain Caillé. Enfin, la troisième section comprend des textes de Boudon écrits de 1988 à 2001 dans une tentative d'approfondissement des formes de rationalité non utilitaristes. Nous chercherons à respecter le plus possible un ordre chronologique linéaire bien que nous concevions la possibilité de devoir faire des retours à des textes antérieurs pour éclairer le contexte polémique ou l'argumentation de l'auteur. Les textes ont été classés selon le type de rationalité qu'ils désignent explicitement (instrumentale, axiologique, cognitive, subjective, en finalité, en valeur, etc.) et qui sont repérables par des mots-clés, des titres ou des sous-titres. Nous sélectionnerons aussi les textes qui abordent la raison selon le critère utilitariste et non utilitariste, selon la vision de Boudon.

Enfin, nous avons composé avec une diversité de formes de textes: volumineux, courts, redondants, explications sommaires ou extrêmement élaborées, en cherchant à équilibrer la taille de nos propres descriptions des textes. Pour mener cette recherche, nous avons lu 22 textes ou livres de Boudon desquels nous avons sélectionné 10 textes ou livres qui traitent en tout ou en partie des formes de rationalités et de la logique utilitariste. Certains textes ont été numérisés pour en faciliter la manipulation à l'aide logiciel *Word* et de la fonction nous permettant de permet surligner, copier et coller des parties de texte et d'utiliser la fonction de recherche pour réaliser le repérage de mots-clés. Nous avons enfin utilisé la

fonction de notification *Word* pour ajouter des notes et des commentaires ou réflexions personnelles en marge des citations.

CHAPITRE 4

TRANSFORMATION DE LA RATIONALITÉ

4.1 La théorie du choix rationnel et le système éducatif

4.1.1 Le refus de l'explication déterministe

C'est en 1973 que Boudon réalise une de ses rares recherches empiriques, dont le titre est *L'inégalité des chances: la mobilité des chances dans les sociétés industrielles*. Comme le titre l'indique, l'ouvrage s'attarde à une étude de probabilité au sein de sociétés industrialisées dites libérales censées être fondées sur une possibilité de choix. En s'appuyant sur un ensemble de données statistiques tirées d'études notamment françaises, étasuniennes, suédoises, danoises et britanniques, Boudon opte pour une analyse « diachronique » en misant sur une comparaison intergénérationnelle concernant la probabilité de poursuite des études et son impact sur les inégalités sociales. Selon l'idéologie démocratique et libérale, logiquement, les meilleurs diplômés devraient donner accès aux meilleurs emplois.

Or les recherches de Boudon montrent que la réduction des inégalités scolaires n'entraîne pas la réduction des inégalités sociales. Boudon en arrive ainsi à la même conclusion que Bourdieu et Passeron dans *Les héritiers* en 1964 et dans *La reproduction* en 1970. C'est le mode d'explication de Boudon qui est différent. Selon Boudon, d'abord, l'analyse factorielle ou le modèle d'analyse causale ne permettraient pas de rendre compte de la complexité des éléments pouvant expliquer les choix scolaires et les effets sur la mobilité sociale. Boudon propose plutôt de considérer l'école comme un système complexe d'interdépendance de ses éléments (famille, école, société industrielle, statut social). Il propose aussi de saisir le choix scolaire et sa relation aux variables sociologiques comme un processus. C'est en ce sens que Boudon table sur l'étude « des points de bifurcation ». Par-là, il entend la prise en compte d'un cheminement ou d'un parcours et de la possibilité d'un changement d'une étape à l'autre.

Cette façon de comprendre le système scolaire ne nie pas les déterminants sociaux comme la culture, la classe sociale ou la famille, dit Boudon, mais elle évite de s'en remettre à une explication par des « causes finales » selon laquelle les individus seraient déterminés « par la tendance des structures sociales de reproduction » (Boudon, 1973, p. 118). C'est ainsi que la dynamique du système scolaire, juge Boudon, lorsqu'elle est envisagée sous l'hypothèse d'un système méritocratique consisterait à privilégier d'abord « les individus ayant un niveau de scolarité plus élevé » (Boudon, 1973, p. 254). À cet égard, suivant sa

logique non déterministe, Boudon note que les individus issus de familles des milieux ouvriers qui réussissent le mieux à l'école sont moins influencés par leur origine sociale ou la position de leurs parents. Bien entendu, la proportion d'élèves français de 11 ans et moins qui ont plus de difficultés scolaires et, ce faisant, moins de chance de poursuivre des études avancées, est plus importante chez les individus au bas de l'échelle sociale, conclut Boudon, sur la base des données socioprofessionnelles de l'Institut national d'études démographiques (INED). Cette difficulté est d'autant plus présente chez ces individus qu'il y aura d'étapes à franchir dans le processus de réussite scolaire. En misant sur une modélisation idéale typique où les individus sont classés hiérarchiquement et distribués inégalement selon trois niveaux socioprofessionnels: ouvrier, employé et cadres supérieurs, il serait aussi possible, juge Boudon, d'établir la probabilité de réussite et de poursuite des études.

Toujours à partir des données de l'INED, Boudon suppose également un modèle où existent trois classes sociales qui correspondent à trois positions sociales hiérarchisées par ordre d'importance: C1, C2 et C3. La distribution des effectifs est relative à chaque classe sociale: 10% des enfants correspondent à C1, 30% des enfants correspondent à C2 et 60% des enfants correspondent à C3. Supposant un processus constant, chaque classe est liée ensuite à huit points de bifurcation. Sur ces bases, Boudon conclut une fois de plus à des disparités considérables entre les classes sociales mais aussi à des disparités importantes au sein de chaque classe en raison de parcours personnels et de choix intergénérationnels.

Ainsi, ajoute-t-il:

La probabilité de terminer des études supérieures pour un élève de la classe supérieure est égale à 0,1967; pour un élève de la classe moyenne, à 0,0340; pour un élève de la classe inférieure, à 0,0053. Les élèves de la classe supérieure ont donc 37 fois plus de chance d'obtenir un diplôme de fin d'études supérieures que les élèves de la classe inférieure. (Boudon, 1973, p. 172)

La réussite scolaire et le choix d'une orientation scolaire seraient effectivement liés à l'origine sociale, mais la différence entre les individus au départ serait marginale. Mieux, on observe, dit Boudon «[...] une sensibilité décroissante par rapport à la performance à mesure que le statut social de la famille est plus élevé » (Boudon, 1973, p. 104).

Concernant cette fois l'incidence de la formation scolaire sur la mobilité sociale, les mêmes nuances sont observées par Boudon. Il est vrai, constate Boudon, sur la base de données étasuniennes et britanniques, que les individus au sommet de l'échelle sociale ont un niveau de scolarité plus élevé et une position sociale correspondante à leur degré de scolarité. En revanche, l'ensemble des individus de la seconde génération sont plus scolarisés que ceux de la première génération. De même « la probabilité de descendre pour un individu situé, par ses origines sociales, vers le haut de l'échelle sociale, sera plus grande que la probabilité de monter pour un individu situé vers le bas de l'échelle sociale » (Boudon, 1973, p. 259).

En résumé, il existe des tendances qui montrent que la position sociale d'origine joue un rôle dans la probabilité de poursuivre des études, mais cette explication est nuancée par des éléments non déterministes et des variables conjoncturelles. Si, par exemple, la famille joue un rôle important dans l'orientation scolaire selon son position dans l'échelle sociale, sa taille, son niveau d'aspiration ou le degré de scolarité du père, voire du grand-père, seront des éléments à prendre aussi en considération (Boudon, 1973, p. 101).

Cela dit, notre objet n'est pas principalement de montrer comment Boudon utilise les données statistiques, certaines méthodes, ni même de discuter des résultats de sa recherche. Ce sur quoi nous nous attardons principalement est le raisonnement par lequel Boudon explique le lien entre les chances de poursuite des études et les probabilités de mobilité sociale ascendante ou descendante. Nous cherchons en somme à voir si les explications de Boudon se réfèrent à une conception utilitariste, ou plus directement à la TCR.

4.1.2 La forme du système scolaire et ses effets

Boudon analyse d'abord le système scolaire du point de vue de sa forme et de son fonctionnement. D'entrée de jeu, selon Boudon, le système scolaire correspond à un vaste marché similaire à la conceptualisation du libéralisme économique. C'est ensuite par la conception de Boudon des effets particuliers de la demande d'éducation que nous cherchons à mieux comprendre la manière dont cette analyse et explique le système éducatif et les inégalités des chances. Nous accordons enfin une attention particulière à la manière dont Boudon va définir l'individu.

Tout l'édifice conceptuel de Boudon repose sur l'idée que les individus puissent choisir leur destin selon diverses possibilités. Ce sont ces possibilités que les sociétés dites libérales assureraient. Boudon ne nie pas l'existence de « facteurs exogènes » qui constitue des données « préexistantes », mais insiste sur les « facteurs endogènes » associés à la volonté des individus (Boudon, 1973, p. 232). C'est à partir précisément de l'axiome du choix rationnel et individuel que le système scolaire est considéré par Boudon comme un marché. Boudon dit ainsi utiliser des modèles d'analyse idéal typiques qui supposent:

[...] que la demande d'éducation est déterminée à chaque moment par des mécanismes relevant d'une structure de marché: les individus (alors) choisissent leur niveau d'instruction par un calcul rationnel, en fonction de leur position dans le système de classe et des attentes sociales attachées à un instant particulier aux divers niveaux d'instruction (Boudon, 1973, p. 299).

Boudon met l'accent sur la demande et non sur l'offre. Ainsi pour Boudon, la variation de l'inégalité des chances devant l'enseignement s'explique en raison « de la demande d'éducation » (Boudon, 1973, p. 303). Selon Boudon, la valorisation de l'éducation par toutes les classes sociales correspond à une « demande globale qui excède l'offre ». C'est d'ailleurs l'effet de plafonnement qui en résulte qui explique pourquoi la hausse du niveau de scolarité ne se traduit pas par une réduction des inégalités sociales, même si globalement le niveau de vie de toutes les classes sociales a augmenté. Boudon décrit ce processus:

[...] comme un effet complexe où chacun a intérêt, étant donné la structure méritocratique de la société, à chercher à atteindre un niveau scolaire aussi élevé que possible alors que l'augmentation de la demande globale d'éducation a pour effet de réduire, par un processus de réaction en chaîne les espérances sociales (Boudon, 1973, p. 253).

Boudon explique aussi la généralisation de la valeur accordée à la scolarisation par un effet d'entraînement conscient et intéressé pour ainsi dire. La hausse de la demande d'éducation au sein d'une catégorie sociale entraîne, dit Boudon, l'augmentation de la demande des autres catégories sociales « sous peine de voir leur espérance sociale réduite » (Boudon, 1973, p. 306).

En somme, selon Boudon, en particulier dans un système de méritocratie, la hausse de la demande globale d'éducation par effet d'entraînement s'explique par la rationalité du choix visant à assurer la meilleure chance possible de voir se réaliser ses espoirs de réussite scolaire, de maintien ou d'ascension sociale. Encore une fois, ce n'est pas le résultat des transformations du système éducatif qui constitue notre objet de recherche, mais la manière dont Boudon explique son développement. Selon Boudon, en définitive, les

individus des catégories sociales ou des classes sociales s'observant les uns et les autres agissent tous dans le but de maximiser leur chance ou de minimiser leur perte. Plus fondamentalement, il y a bien une concurrence entre des individus sur le marché pour l'obtention d'une position sociale désirable (Boudon, 1973, p. 232-233). Enfin, la hausse générale de la demande d'éducation a pour conséquence notamment le prolongement des études, note Boudon. Cette prolongation du cheminement scolaire est d'abord considérée comme l'aboutissement de la « logique de l'agrégation des volontés individuelles » (Boudon, 1973, p. 308). La prolongation du cheminement scolaire est aussi comprise par Boudon en termes de « prix à payer » pour l'individu. À cet égard, ajoute Boudon:

[...] l'augmentation générale de la demande d'enseignement a pour effet que l'individu doit, d'une période à l'autre, payer un prix, mesuré en temps de scolarité, plus élevé, pour un bien (espérance sociale) de valeur constante. (Boudon, 1973, p. 308).

La contrainte qui pèse sur l'individu désigne donc pour Boudon un coût global élevé et un faible bénéfice en termes de résultat global estimé.

Comme nous le disions, Boudon ne nie pas les effets de culture, de classes, de catégories et de positions. C'est le mode « économique » par lequel les individus composent avec ces aspects qui constitue le fondement de l'analyse de Boudon. Ainsi, globalement, les choix d'orientation scolaire et les aspirations des familles s'expliquent encore « par le coût et le bénéfice attachés à une position anticipée » (Boudon, 1973, p. 101). On comprend selon cette logique que l'éventualité par exemple de devenir un instituteur n'est pas perçue de la même manière par l'individu d'une famille dont le statut social est faible, car le coût des efforts consentis pour arriver à poste serait plus élevé. La variation du coût ou du risque dépendrait alors de la faiblesse des moyens dont disposent des familles comme ressources en moins.

Dans son « schéma théorique du processus de décision scolaire » Boudon résume en quelques propositions le cadre à l'intérieur duquel il lui semble « possible de déduire l'ensemble des résultats » concernant le choix scolaire. Nous en présentons les éléments « utilitaristes » les plus importants:

Dans tout système scolaire, l'individu et/ou sa famille sont appelés à prendre des décisions de survie/non-survie à un certain nombre de points de cursus, soit e, d,...a. Tout système scolaire définit donc des alternatives, s'arrêter à e ou non, s'arrêter à d ou non, s'arrêter à b ou non. 2. À chaque terme d'une alternative sont associés, pour chaque position sociale, un coût et un bénéfice anticipé. 3. (...) à chaque alternative est associé un risque dont le degré varie... (...) 5. L'utilité d'une alternative est fonction des degrés de risque, de coût, de

bénéfice... 11. L'utilité décroît lorsque le risque croît... 13. Il existe un degré maximum d'utilité correspondant à la combinaison telle que, à risque donné, l'augmentation du bénéfice n'est pas encore rattrapée par l'augmentation du coût (Boudon, 1973, p. 108-109).

Si une seule explication fondamentale doit être retenue, dit Boudon, elle correspond à une analyse tout à fait utilitariste. Ainsi dit-il: « La seule proposition de type final retenue est que les individus se comportent de manière à choisir la combinaison coût-risque-bénéfice la plus utile » (Boudon, 1973, p. 118).

4.2 Le cas de l'adaptation aux produits pharmaceutiques

En 1984, dans son livre *La place du désordre* Boudon maintient le même type de raisonnement utilitariste, même si l'objet de son analyse n'est pas de parler directement de la TCR. Boudon reprend ainsi une étude du sociologue utilitariste par excellence, Coleman, concernant la diffusion de nouveaux produits pharmaceutiques. Boudon se demande pourquoi le nombre de médecins adoptant de nouveaux produits pharmaceutiques croît rapidement, puis décroît de manière régulière (Boudon, 1984, p. 43). C'est le mode de l'explication qui permet de comprendre l'usage par Boudon du même raisonnement utilitariste que dans l'étude de 1973. Pour Boudon, le médecin résident en milieu hospitalier ne dispose pas de toutes les informations sur le nouveau produit pharmaceutique. Boudon considère que les informations fournies par les industries pharmaceutiques sont sans doute utiles « même si elles ont des chances d'être perçues comme insuffisantes par le médecin » (Boudon, 1984, p. 44).

Or, dit Boudon, la substitution d'un médicament par un autre peut varier selon le contexte. Le médecin aura plus de chances de s'en tenir à ses habitudes si les « avantages éventuels de la nouvelle substance ne méritent pas considération » tandis que les risques sont mal connus » (Boudon, 1984, p. 44).

Mais si survient un cas où le nouveau médicament présente des avantages potentiels, le médecin, dit Boudon, sera incité à réduire les risques de son usage en cherchant de nouvelles informations. Le médecin, dit Boudon, se tournera alors vers ses collègues qui seraient jugés être une source d'information plus pertinente. Ainsi, à mesure que le nombre de médecins sera converti aux avantages du nouveau médicament par leurs collègues, ajoute Boudon, le « nombre de demandes d'information va décroître ». (Boudon, 1984, p. 45)

Pour Boudon, un processus de diffusion qui prend une forme sigmoïde « n'est qu'un moyen et non une fin ». Ce processus montre ce que Boudon nomme un effet d'agrégation simple. La progression des

conversions atteint un point d'inflexion quand le nombre de médecins pouvant donner un avis est aussi nombreux que ceux susceptibles de solliciter un avis. En revanche, dit Boudon, il en va différemment pour le médecin de cabinet qui ne peut compter sur ses collègues. Le médecin de cabinet ne peut accéder à des sources supplémentaires d'information ni mobiliser des sources d'information facilement accessibles.

Enfin, conclut Boudon, le médecin de cabinet est en situation de concurrence par rapport à ses confrères alors que la recherche d'informations lui est plus coûteuse (Boudon, 1984, p. 47). Pour Boudon, l'analyse de ce cas montre que l'on peut expliquer le comportement d'un médecin par l'anticipation de ses réactions (Boudon, 1984, p. 48). Enfin, nous notons une référence en bas de page pertinente pour comprendre le cadre théorique de Boudon dans son explication du comportement des médecins. Boudon invite le lecteur à consulter un des fondateurs de la TCR en sociologie, Georges Homans. Ainsi, dit Boudon: « Pour un cas de figure plus complexe où la recherche de l'information est socialement coûteuse cf. l'étude classique de G.C. Homans, *Social behavior as exchange*, 1958. » (Boudon, 1984, p. 44).

Abordant, par ailleurs, la question de la liberté de l'individu, Boudon conclut que le médecin ne consent à subir l'influence de ses collègues que parce qu'il sait que ces derniers détiennent une information précieuse pour lui (Boudon, 1984, p. 63). Encore une fois, dans ce cas, Boudon propose comme référence, deux auteurs importants de la TCR et son application à l'analyse des phénomènes sociaux, Buchanan et Tullock, dont le titre *The Calculus of Consent*, publié en 1962, indique bien le fondement utilitariste (Boudon, 1984, p.65).

4.3 Le nouveau cas des inégalités des chances scolaires

En 1990, Boudon reprend son étude sur les causes de l'inégalité des chances scolaires de 1973 à partir cette fois de données tirées principalement de l'INED et légèrement actualisées. Le texte analysé ici est tiré d'une conférence prononcée par Boudon. Le tableau des données statistiques présente une description de la situation, surtout en France. La logique de départ reste la même que dans l'étude de 1973. L'inégalité des chances reste forte et varie en fonction du statut social et « pour un même statut en fonction du diplôme des parents » (Boudon, 1990, p. 2). Ainsi, en 1977, quand le fils provient d'une famille de cadres supérieurs ou de professions libérales [...] dans 57% des cas il obtient un diplôme universitaire de 2e ou 3e cycle. En revanche, dans les familles d'artisans ou de petits commerçants, le pourcentage est 5.3%, et dans les familles ouvrières, le pourcentage est 1.7% (Boudon, 1990, p. 2).

Les données de l'INED, selon Boudon, montrent que le niveau de réussite varie fortement selon le milieu d'origine : 35% des enfants de milieu ouvrier sont classés excellents ou bons; 62% des enfants de cadres supérieurs sont classés excellents ou bons; 30% des enfants de milieu ouvrier et 10% des enfants de cadres supérieurs sont classés comme médiocres.

Les chiffres de l'INED montrent encore, poursuit Boudon, que jusqu'à l'âge de 11 ans la réussite est bonne pour toutes les catégories sociales. En effet, dit Boudon, 90% des enfants d'ouvrier, 96% des enfants d'employés et 99% des enfants de cadres moyens ou supérieurs progressent vers le secondaire long ou court. Boudon note que les différences sensibles sont observées à partir du lycée en fonction de l'origine de classe même chez les élèves qui ont un niveau de réussite excellent ou bon. Par ailleurs, l'écart entre les élèves qui poursuivent des études et les élèves qui ne poursuivent pas d'études s'accroît à mesure que le niveau de réussite des élèves est plus faible.

Comment Boudon explique ces faits ? D'abord, dit-il, « ces effets ne peuvent en aucune façon provenir d'un handicap cognitif ou culturel des milieux défavorisés » (Boudon, 1990, p.4). Une comparaison entre des enfants de même niveau de réussite, mais dont l'origine sociale n'est pas la même neutralise en quelque sorte la variable du handicap cognitif ou culturel du milieu défavorisé, juge Boudon. Pour Boudon, il y a une réponse simple à la question des variations dans le taux de poursuite des études. Boudon suppose l'existence de deux niveaux sociaux S1, S2. Le premier désigne un niveau supérieur et le second désigne un niveau inférieur. Boudon suppose aussi l'existence de deux niveaux scolaires N1, N2. Le premier est aussi un niveau supérieur et le second un niveau scolaire inférieur. Boudon propose ensuite de prendre deux individus. Selon ce schéma, les deux individus devront choisir entre poursuivre ou ne pas poursuivre des études.

Selon Boudon:

[...] leur décision va d'abord dépendre des risques tels qu'ils les perçoivent. Si la chance de décrocher le niveau N2 est faible, l'on hésitera davantage que si elle est forte. L'hésitation sera par ailleurs d'autant plus grande que les coûts sont plus grands. Or, les coûts ont toute chance d'être plus lourds dans des milieux défavorisés (Boudon, 1990, p. 4).

Boudon reconnaît que cette explication de nature économique est valable si elle considère que la notion de risque peut inclure par exemple la déception liée à une prise en compte du groupe de référence. C'est ainsi que la déception est envisagée comme un coût non économique pour un individu ou une famille. Par

exemple, dit Boudon, un professeur de faculté risque d'être déçu que son fils devienne un professeur du secondaire, à un niveau perçu comme plus bas de l'échelle sociale. En résumé, dit Boudon, le milieu social produit un niveau de culture et de connaissance qui peut être considéré comme un avantage ou un désavantage.

D'autre part, ajoute-t-il, l'origine sociale des individus ou des familles fait qu'elles perçoivent et envisagent différemment le risque, le coût ou l'avantage d'un investissement scolaire. Cette conception explique ainsi plusieurs possibilités et configurations de choix de la part des individus. Ainsi, dit Boudon, il est un cas où l'individu d'un milieu scolaire N1 peut se dire que la probabilité de maintenir un statut social aussi enviable que ses parents est élevée. La décision de poursuivre des études N2 va alors dépendre du fait que les risques ne sont pas trop grands. L'indicateur de risque sera alors lié à la réussite mesurée par les résultats scolaires actuels. En revanche, ajoute Boudon, un élève d'un milieu S1, même s'il obtient de faibles résultats scolaires, pour ne pas subir le rejet de sa famille, sera enclin à poursuivre des études N2.

Pour Boudon, la perception des risques, des coûts et des avantages scolaires est plus importante que l'avantage ou le désavantage que procure l'origine sociale dans l'explication de la poursuite scolaire. En somme, c'est dans la mesure où cette poursuite est perçue comme un investissement que l'on constate, juge Boudon, par exemple, une augmentation du pourcentage des enfants d'ouvriers au second palier scolaire. Ainsi dans le cas où on réussit à éliminer la perception du risque et du coût, le pourcentage des enfants d'ouvriers qui poursuit leur étude passerait, selon Boudon, de 48,5% à 85,75% au secondaire et de 18,1% à 57,5% au lycée. Évidemment, la perception du risque lié à un coût plus élevé dans le choix de poursuivre des études reste fortement corrélée à l'origine sociale au départ, dit Boudon. C'est précisément par la diminution des points de bifurcations et donc des possibilités de choix qu'il devient possible de réduire les risques généraux associés à la poursuite des études, surtout pour les individus des milieux ouvriers. Plus les élèves poursuivent leurs études (sans trop de points de bifurcations) et moins l'origine sociale constitue alors un facteur de l'explication de la poursuite des études.

4.4 Synthèse

À la lumière des observations et des éléments de textes pertinents, il paraît clairement que l'IM de Boudon en 1973 procède très largement de la TCR de Coleman, Tullock et Homans. La théorie utilitariste du choix rationnel suppose que les individus sont des *profit seeker* de biens symboliques comme le prestige de la scolarisation appliqué au choix scolaire et à la mobilité sociale espérée. L'explication par Boudon des

probabilités de réduction des inégalités sociales par l'orientation des choix scolaires, par ailleurs, reprend les catégories de l'économie classique. L'éducation est un bien. La valorisation de l'éducation est liée à une demande globale. Il s'agit d'une demande agrégée des actions individuelles.

Le système éducatif est, quant à lui, considéré comme un marché. Par ailleurs, la contrainte qui pèse sur l'individu est le résultat d'un coût estimé par l'individu. L'individu est ainsi un être rationnel en tant que calculateur et maximisateur. C'est en sens que ses choix sont aussi un calcul anticipé qui prend en compte l'origine sociale. Le choix de poursuivre ou non un cheminement scolaire dépend alors de l'évaluation des coûts et des risques selon les ressources jugées disponibles. Enfin, les trajectoires et les comportements individuels, selon Boudon, ne sont pas fixés ou absolument déterminés. Le calcul concernant la valeur des efforts consentis est certes lié à l'évaluation des ressources disponibles, mais aussi à la probabilité de gains potentiels.

Dans un système méritocratique, c'est l'espérance d'une mobilité sociale ascendante chez certains individus au milieu de l'échelle sociale C2 qui explique le plus, selon Boudon, la motivation à la performance scolaire. Suivant la logique du calcul coût et bénéfice, l'école est donc, d'abord, un système avantageux pour les individus des classes moyennes C2. Les individus au sommet de l'échelle sociale C1 en raison de leur origine sociale ont moins d'avantage à la recherche de la performance scolaire. Les individus au bas de l'échelle sociale C3 estimant manquer de ressources et jugeant prohibitif le coût qu'entraînerait la poursuite des études, eux, ne voient non pas l'intérêt à l'investissement scolaire au-delà d'un faible seuil. Dans tous les cas on remarquera que les individus des C1, C2 ou C3 peuvent théoriquement poursuivre de longues études, mais ne le font pas, en pratique, car ils n'y voient pas le même intérêt, selon la méthode du calcul coût-bénéfice.

Le cas de l'adaptation du médecin dans *La Place du désordre* en 1984 n'ajoute rien de véritablement nouveau à l'analyse de 1973 qui reste appuyé sur les catégories utilitaristes de la théorie du choix rationnel des sociologues Coleman et Homans. Enfin, le dernier texte qui présente ces aspects empiriques des analyses de Boudon date de 1990. Plusieurs similitudes ressortent avec l'étude de 1973. On retiendra que l'origine sociale de l'individu ou de la famille joue un rôle dans la mesure où cette variable est considérée comme un avantage ou un désavantage.

Mais le plus important dans l'analyse de Boudon est le facteur ou plus exactement la perception du risque considéré comme un coût. Cette représentation de Boudon correspond une fois de plus à la conception utilitariste de la TCR avec pour caractéristique particulière, cette fois, une accentuation de l'analyse qui porte sur la réduction des coûts. L'élève ou le parent reste un calculateur qui tient compte de son origine sociale comme un avantage ou un inconvénient et qui par cela aussi tend à considérer la poursuite des études comme un risque, un coût ou un investissement dont la logique est économique même si elle s'applique à un domaine social.

4.5 La critique de la Théorie du choix rationnel par Boudon

Le second texte important de Boudon que nous analysons s'intitule « Théorie du choix rationnel ou individualisme méthodologique », publié en 2004. Son importance tient surtout au fait qu'il s'agit d'un texte publié dans la *Revue du MAUSS* dirigée par Alain Caillé, un des critiques de l'IM de Boudon qu'il juge, souvenons-nous, strictement associé à la TCR (théorie du choix rationnel). Il s'agit en d'autres termes d'une réponse par Boudon à la critique anti-utilitariste de Caillé. Ce texte permet à Boudon de distinguer des variantes de l'IM. Le texte constitue aussi l'occasion pour Boudon d'étayer la définition de la théorie du choix rationnel, et d'en poser la portée et les limites dans le cadre de sa propre version de l'individualisme méthodologique.

4.5.1 La portée de la théorie du choix rationnel

Au premier abord, Boudon souligne que « les sciences sociales utilisent ainsi diverses déclinaisons de l'IM » (Boudon, 2004, p. 281). La TCR est donc une variante de l'IM. Boudon considère que la TCR se définit par trois postulats en commun avec toutes les approches qui relèvent de l'IM. Le premier postulat pose que « tout phénomène social résulte de la combinaison d'actions, de croyances ou d'attitudes individuelles » (Boudon, 2004, p. 281). Il s'agit du postulat individualiste: P1. La combinaison dont parle Boudon renvoie aux effets d'agrégations des actions individuelles ou « effet de sommation ». Le second postulat que la TCR partage avec l'IM, selon Boudon, suppose que les phénomènes sociaux sont compréhensibles. Il s'agit du postulat de la compréhension: P2. Par-là, Boudon veut dire qu'il est possible, en principe, de reconstruire le sens que donnent les acteurs sociaux aux actions, croyances et attitudes individuelles agrégées. Enfin, le dernier postulat que la TCR partage avec l'IM est celui de la rationalité. Il s'agit du postulat de la rationalité: P3. Si « un acteur adhère à une croyance ou entreprend une action parce qu'elle fait sens pour lui » il est alors supposé, dit Boudon, que l'explication de cette signification réside dans les raisons qu'a l'individu de les adopter. Le P3, ajoute Boudon, exclut donc toute explication qui ferait appel

alors « à des mécanismes opérant à l'insu du sujet » même si ce dernier peut ne pas clairement expliquer le sens de ses actions et croyances (Boudon, 2004, p 282). C'est parce que seuls les postulats 1, 2 et 3 sont compatibles avec l'IM dans son ensemble, conclut Boudon, que la « conjugaison entre l'IM et l'utilitarisme n'a rien de nécessaire ».

Dans la TCR, il existe ainsi des postulats supplémentaires et spécifiques qui sont associés à la théorie du calcul coût et bénéficié comme version moderne du calcul des plaisirs et des peines benthamien. Boudon juge que les postulats supplémentaires 4, 5 et 6 sont restrictifs au sens où ils réduisent le sens de l'action. Le quatrième postulat est dit conséquentialiste. Le P4 suppose, selon Boudon, que le sens de l'action pour l'acteur réside uniquement dans ses conséquences. Le P4 rend donc significative une action pour l'acteur dans la mesure de ses conséquences. Le postulat 5 est celui de l'égoïsme. Le P5, dit Boudon, suppose que l'acteur individuel agit de manière significative uniquement quand son intérêt personnel est considéré. Enfin, toujours selon Boudon, le sixième postulat est celui du calcul coût-bénéfice au sens strict.

Pour Boudon le P6 est celui qui réduit le plus le sens de l'action chez l'individu à la seule recherche de la maximisation de son avantage personnel. Le postulat 6 est, juge Boudon, « la version de l'IM à laquelle s'arrêtent généralement les économistes et, à leur suite, les sociologues se recommandant de la TCR » (Boudon, 2004, p. 283). Boudon reconnaît donc que la TCR est restrictive, car elle s'appuie sur les postulats 5, 6 et surtout 7. Boudon entend par cette formulation que la TCR propose une vision restreinte de la rationalité. Ne serait rationnel de ce point de vue que ce qui peut être l'objet d'un calcul.

En revanche, estime Boudon, cette restriction conceptuelle pourrait s'avérer d'une efficacité redoutable. Boudon reconnaît, d'abord, que le modèle qu'il nomme instrumentaliste propose une « théorie simple de l'explication du comportement, des croyances et des attitudes ». Boudon, ajoute que la TCR est alors séduisante pour l'analyste, car il s'agit d'une conception de l'action sociale qui rend facilement superflue toute question « supplémentaire ». L'analyse par le biais de la TCR suppose une explication « définitive », dit Boudon. « Il est vrai que, dès lors qu'on a expliqué que le sujet X a fait Y plutôt que Y' parce qu'il lui paraissait plus avantageux du point de vue de ses objectifs de faire Y, l'explication est complète » (Boudon, 2004, p. 284).

L'autre avantage que peut présenter la TCR est qu'elle ne comporte pas (comme l'IM en général) ce que Boudon nomme une explication de type « boîte noire ». Par ce terme, Boudon entend une perspective

holiste de type culturaliste, fonctionnaliste, structuraliste, où l'explication résiderait dans des forces occultes qu'il s'agirait de dévoiler « derrière le monde les apparences »

Boudon prend pour exemple une analyse de Tocqueville sur l'Ancien régime... Au dire de Boudon, Tocqueville se demande pourquoi au XVI^e siècle, l'agriculture française stagne alors que l'agriculture anglaise se modernise. Sur la base de la recherche de Tocqueville, l'explication est simple, dit Boudon. L'agriculture française ne se modernise pas en raison de l'absence des propriétaires fonciers. Ces derniers, en France, dit Boudon, tirent un pouvoir et un prestige des charges officielles. Ils sont donc incités à quitter leur terre pour aller servir le roi à Versailles. En revanche, en Angleterre, selon Boudon, l'administration est moins centralisée, les charges officielles moins nombreuses, la vie locale offrant ainsi plus d'opportunité aux ambitieux.

Cette explication correspond à la TCR dit Boudon, car :

[...] les propriétaires fonciers de Tocqueville sont dans une situation qui les invite à décider en toute autonomie de ce qu'ils jugent de leur intérêt, et à raisonner en termes de calcul coût et bénéfice; les informations nécessaires à la prise de décision leur sont en effet facilement accessibles. (Boudon, 2004, p. 286).

Finalement, ce qui explique la différence entre le cas de France et de l'Angleterre est l'intérêt divergent des propriétaires fonciers français et anglais, sans qu'il soit nécessaire de chercher d'autres explications.

Boudon observe également un lien de correspondance entre l'imaginaire politique et l'usage de la TCR. Pour lui, il s'agit d'un aspect additionnel qui mérite d'être relevé. En effet, selon Boudon:

[...] la TCR est beaucoup plus influente en Angleterre et aux États-Unis qu'en France ou en Allemagne. Cela est dû en particulier à l'influence diffuse de la philosophie benthamienne dans les sociétés anglo-saxonnes (Boudon, 2004, p. 285).

Ce sont donc pour des raisons de simplicité et d'efficacité que des sociologues comme Coleman, Tullock ou Homans (et les sociétés anglo-saxonnes qui partagent certaines représentations sociales) auraient adopté plus facilement la TCR. Pour eux, pour les raisons précédemment mentionnées, conclut Boudon, la TCR serait « la seule théorie générale capable d'unifier les sciences sociales ». C'est à cet « impérialisme économique » que se réfèrent Bourdieu et Caillé dans leurs critiques de l'IM. Cela dit, si Boudon dit

comprendre le raisonnement des sociologues concernant le caractère définitif de l'explication proposée par la TCR, il ajoute qu'il peut ne pas s'agir pour autant de la seule explication définitive possible.

Or l'IM qui relève des postulats 1, 2 et 3, peut aussi, mais alors sans les postulats 4, 5 et 6, constituer une série d'explications « sans boîte noire » ou sans questions additionnelles et superflues. Dit autrement, selon Boudon, il est possible de comprendre un phénomène social à partir des raisons invoquées par les acteurs sociaux, sans que celles-ci s'appuient sur un modèle instrumental, conséquentialiste, du calcul coût-bénéfice ou visant la maximisation d'un avantage, perçu ou anticipé. Boudon sur cette base s'attarde à montrer en quoi c'est la TCR qui est réductrice. Il cherche à en tracer les limites explicatives par rapport au modèle général de l'IM.

4.5.2 Les limites de la théorie du choix rationnel

Selon Boudon, la théorie de la TCR est pertinente seulement quand chez les acteurs sociaux les « conditions d'information sont complètes ». C'est l'absence de maîtrise de l'ensemble des informations qui constituent donc une faiblesse de départ de la TCR, suggère Boudon. Et c'est souvent le cas, dans de nombreuses situations. Ainsi, conclut Boudon:

[...] aussi indispensable que soit la TCR s'agissant d'expliquer certains phénomènes, elle se révèle impuissante à en expliquer beaucoup d'autres. On peut même dresser une liste imposante de phénomènes sociaux devant lesquels elle bute (Boudon, 2004, p. 288).

Pour démontrer son propos, Boudon prend pour exemples ce qu'il conçoit être de nombreux paradoxes entre « utilité » et « action ». C'est le cas de l'action de voter lors d'une élection que Boudon nomme le paradoxe du vote. Il est des cas effectivement où l'électeur vote, même s'il sait rationnellement dans les termes du conséquentialisme que son choix n'aura pas d'impact sur le résultat électoral. La TCR cherche, dit Boudon, à minimiser l'effet du paradoxe du vote en considérant que l'électeur ne perd rien à voter pour une cause perdue. C'est parce que le coût est minime que l'électeur prend la chance de voter. Pour l'électeur donc, même si elle est minime, il y a bien une chance que son vote change le résultat de l'élection. Non seulement l'électeur X dans ce cas n'est pas un parfait maximisateur, mais il est impossible d'expliquer son comportement, dit Boudon, sans ajouter une variable qui n'est pas instrumentale, mais délibérative ou expressive (Boudon, 2004, p. 290).

Boudon prend d'autres exemples de paradoxes du point de vue la TCR. C'est le cas de la corruption. Selon Boudon, même si la corruption implique un coût assez faible pour les contribuables, elle est généralement réprouvée en Europe de l'Ouest et en Amérique du Nord. Boudon cite aussi le cas d'un expérimentateur qui propose à deux sujets le partage de 100 euros. Selon la TCR, chaque sujet devrait se réserver une somme plus élevée pour lui-même.

Or note Boudon « la plupart des sujets choisissent le partage égal » (Boudon, 2004, p. 291). Boudon ajoute que ce geste est incompréhensible du point de vue de la TCR, car il s'agit de la seule chance de maximiser son gain au détriment d'un inconnu. Des enquêtes conduites en Suisse et en Allemagne montreraient, ajoute Boudon, « [...] que des citoyens seraient enclins à accepter plus facilement certains désagréments quand on ne leur propose pas de dédommagement » (Boudon, 2004, p. 292). Ces exemples sont évidemment des paradoxes si on suppose, dans l'optique de la maximisation des avantages, qu'est rationnel uniquement ce qui correspond à l'intérêt à court terme de l'acteur social.

De l'avis de Boudon, il existe donc trois classes de phénomènes qui échappent à la TCR. La première classe de phénomènes est liée aux croyances. Pour Boudon, les croyances dont il est question ici ne sont pas des raisonnements triviaux. Ce sont des croyances qui reposent sur des descriptions. Les croyances sont alors le résultat de l'adhésion de l'acteur à une « théorie descriptive », selon un ordre de préférence. Or, cette adhésion à une théorie descriptive ne repose pas sur un calcul. Ainsi, toujours selon Boudon, l'acteur va en certains cas « préférer la théorie qui permet de rendre compte des données de la façon la plus satisfaisante possible eu égard à certains critères ». (Boudon, 2004, p. 292).

Plutôt que d'être jugée simplement avantageuse, la théorie sera alors tenue pour vraie par une raison que Boudon qualifie de cognitive. La seconde classe de phénomènes où la TCR s'avèrerait impuissante concerne ce que Boudon nomme des « croyances prescriptives non conséquentialistes ». Il s'agit cette fois de croyances normatives. Comme nous l'avons vu précédemment avec la corruption ou le trafic d'influence, ce comportement tend à être jugé négativement même s'il entraîne peu de conséquences négatives, dit Boudon.

Enfin, selon Boudon, la TCR s'avère impuissante devant une troisième classe de phénomènes qui ne relèvent visiblement pas d'une attitude égoïste. Il est des cas, dit Boudon, où l'acteur social est effectivement appelé à se prononcer à propos de questions qui ne le concernent pas personnellement.

Les individus peuvent même avoir des avis tranchés sur des sujets qui ne les touchent pas nécessairement de manière directe, dit Boudon. Le postulat de l'égoïsme ne permet pas d'expliquer par exemple la formulation des opinions, conclut Boudon. L'explication doit alors se tourner vers une rationalité axiologique (nous y reviendrons).

L'échec de la TCR, conclut Boudon, est dû à sa réduction instrumentale de la rationalité aux postulats 4, 5 et 6 (conséquentialiste, égoïste et maximisateur). En revanche, en s'en tenant aux postulats 1, 2 et 3 (effet d'agrégation, compréhension et signification), l'IM peut « échapper aux difficultés de la TCR » (Boudon, 2004, p. 295). En somme, le modèle général de l'IM suppose, sans plus, que l'acteur a des raisons qui explique ses actions et ses croyances. La rationalité au sens général qui découle de cette définition large n'est pas réductible à la TCR pour Boudon. En fait, selon Boudon, la TCR réduit la raison « À la rationalité instrumentale et néglige la rationalité cognitive ». (Boudon, 2004, p. 295).

Si l'IM ne se réduit pas à la TCR, il peut donc expliquer des phénomènes qui ne relèvent pas de l'utilité. Les croyances à vocation descriptive ou prescriptive, par exemple, peuvent mieux s'expliquer dans le cadre de l'IM par le biais d'autres modèles dérivés de la raison. La rationalité cognitive permet donc, selon Boudon, de mieux expliquer les croyances descriptives. La rationalité axiologique, quant à elle, permettrait de mieux expliquer les croyances prescriptives.

Dans un cas comme dans l'autre, la rationalité qui n'est pas parfaitement instrumentale repose sur des conditions d'information incomplète, suggère Boudon. C'est dire que la rationalité qui n'est pas parfaitement téléologique ou instrumentale renvoie à une « théorie de la rationalité limitée », une rationalité qui repose sur les connaissances disponibles. Comme dans certains cas il n'est tout simplement pas possible d'obtenir un résultat optimal, l'acteur orientera son action rationnelle vers la solution la plus satisfaisante possible selon ses besoins. Boudon emprunte cette formule au sociologue Herbert Simon et son modèle de la *bounded rationality*. Ce modèle de la théorie de la rationalité limitée (TRL) est à la théorie de la rationalité axiologique ce qu'une théorie de la rationalité parfaite serait à la théorie du choix rationnel dans sa dimension maximisatrice, et ce même si Boudon considère la TRL comme une variante de la TCR. Notre objectif une fois de plus n'est pas d'élaborer sur ce modèle qui constituerait une alternative à la perspective utilitariste, mais de montrer qu'il existe et est pris en compte dans la conception de l'IM de Boudon.

Les distinctions entre formes et modèles de rationalité chez Boudon montrent par ailleurs que l'IM pourrait résoudre d'apparents paradoxes en élargissant le concept de la raison. Sur la base de cette possibilité, Boudon nous convie dans la dernière partie de son texte à une lecture « axiologique » de certains paradoxes. Même pour un des pères de l'utilitarisme comme Adam Smith, « l'axiomatique utilitariste ne suffit pas » (Boudon, 2004, p. 299). Boudon prend pour exemple un extrait tiré des *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*.

Dans cet extrait, Smith se demande pourquoi les Anglais considèrent normal que le salaire des soldats soit plus faible que celui des mineurs. Selon Smith, le salaire est la rémunération d'un service rendu, et le coût du salaire repose sur la durée d'apprentissage et les risques. À cet égard, le travail du mineur et celui du soldat seraient comparables, aussi pénibles et également risqués.

Or, le salaire doit aussi être perçu comme juste et légitime. En assurant la sécurité de la patrie, le soldat peut prétendre aux honneurs et à la gloire. Ce n'est pas le cas du mineur. Ce dernier doit pouvoir être compensé pour cette raison selon un principe d'égalité entre contribution et rétribution. C'est à ce principe que se réfère Smith, selon Boudon. Ce raisonnement est axiologique. Il est fondé sur des raisons. Il implique une évaluation à partir d'un principe.

Dans une version plus moderne du même raisonnement axiologique, Boudon prend pour exemple une étude du sociologue Charles W. Mills réalisé en 1951. Certains employés sont assis près d'une fenêtre. Il est douteux, dit Boudon, que ces employés en tirent un énorme avantage au niveau du bien-être. Et pourtant, même s'il s'agit d'un avantage mineur, juge Boudon, toute différence est immédiatement repérable et « perçue comme un privilège et une insupportable injustice » (Boudon, 2004, p. 304). La TCR expliquerait que le sentiment des employés s'estimant lésés est irrationnel. Selon Boudon, le conflit entre employés décrit par Mills trouve sa source dans une question de principe, l'égalité contribution-rétribution, qui est incompréhensible d'un point de vue purement instrumental. Le conflit entre employés s'explique alors facilement du point de vue axiologique.

4.6 Synthèse

Le second texte de Boudon constitue donc une critique de la TCR. Il s'agit plus précisément d'une analyse qui porte sur la portée et les limites de la TCR. Ce texte qui date de 2004 est important, car il est publié dans la revue anti-utilitariste animée par Caillé. Il constitue de ce fait une réponse à la critique de Caillé qui remonte à 2001, et voulant que l'IM et la théorie utilitariste du choix rationnel se confondent. Selon Boudon, l'IM est fondée par une série de six postulats. Or, la TCR se restreint aux seuls postulats 4, 5 et 6. Le modèle du calcul coût-bénéfice qui explique le comportement individuel par la recherche de la maximisation de son avantage correspond l'unique et dernier postulat no 6. Le modèle du calcul coût-bénéfice est donc loin d'être la règle générale de l'explication de l'IM. C'est ce qui permet à Boudon de dire que :

[...] les raisons qui inspirent les comportements, les attitudes, les croyances de l'acteur et leur donnent sens à ses yeux lui sont dictées dans certains cas, mais dans ce cas seulement, par son intérêt égoïste et peuvent prendre la forme du CCB (Boudon, 2004, p. 305).

Par ailleurs, toujours selon Boudon, la TCR doit en quelque sorte sa popularité à son efficacité et sa simplicité. Cette approche utilitariste de l'IM, quand elle s'applique, ne nécessite pas l'usage d'une explication au-delà des critères d'utilité. Il est en effet des cas où il est facile de comprendre que des acteurs ont manifestement intérêt à agir comme ils le font.

L'usage de la TCR permet aussi d'éviter de s'en remettre à ce que Boudon nomme une explication de type « boîte noire », selon laquelle les acteurs sociaux seraient mus par des logiques qui leur sont inaccessibles et pour le moins difficiles à démontrer. La TCR connaît néanmoins de sérieuses limites lorsqu'on veut rendre compte de phénomènes liés par exemple aux croyances collectives. Plus exactement, devant les phénomènes sociaux liés aux dimensions prescriptives et descriptives de l'action sociale, la TCR est muette, note Boudon.

Il est des cas effectivement où les acteurs se prononcent de manière tranchée sur des questions qui ne sont pas directement liées à leur intérêt. Il est d'autres cas où les acteurs s'en remettent à une théorie qu'ils tiennent pour vraie et qu'ils jugent plus pertinente bien qu'elle ne repose sur aucun avantage et intérêt immédiat au sens utilitariste du terme. En somme, les croyances que Boudon qualifie de descriptives sont limitées par les connaissances disponibles, et relèvent pour lui d'une rationalité cognitive. Les croyances prescriptives, quant à elle, toujours selon Boudon, relèvent de raisons axiologiques. Pour

Boudon, l'IM peut donc expliquer rationnellement des phénomènes sociaux liés notamment aux croyances sans devoir s'en remettre aux postulats conséquentialistes, égoïste et maximisateur.

4.7 Les raisons cognitives et axiologiques

La troisième partie de notre description est composée de plusieurs textes qui précèdent chronologiquement la deuxième. Nous incluons ici des textes de 1988, 1990, 1995, 1997, 1998 et 2001. Boudon, dans les textes qui précèdent donc sa réponse à Caillé et au MAUSS, traite déjà de la question des formes de rationalités qui ne sont pas de nature utilitariste. Boudon parle ainsi de bonnes raisons d'agir, de rationalité subjective, de raison axiologique, de raison cognitive, de théorie des valeurs... Mais, surtout dans les textes de 1997, 1998 et 1999, Boudon s'attarde à exposer le processus par lequel se fonde rationnellement l'adhésion individuelle à des valeurs collectives.

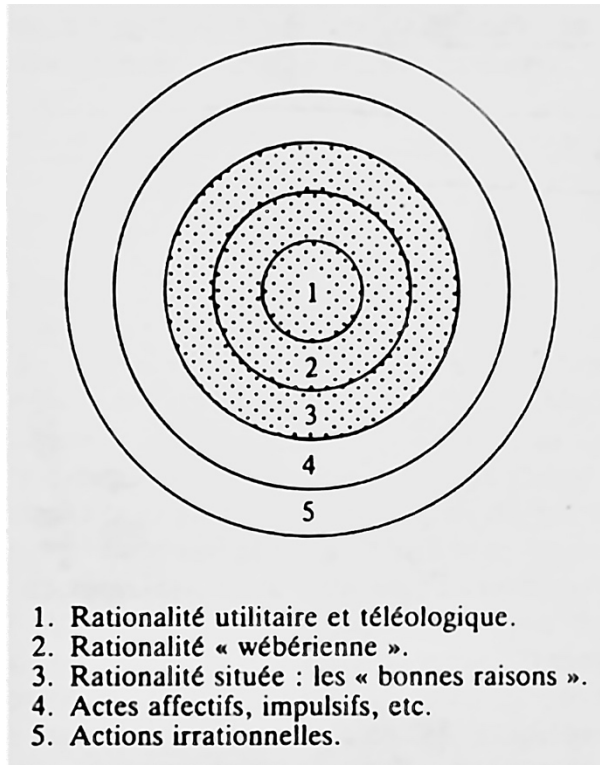
En 1988, dans un article portant sur la rationalité individuelle, *Individu et justice sociale*, Boudon dit que, pour expliquer un phénomène social, il faut partir du principe et ensuite prouver en quoi l'acteur a de « bonnes raisons » d'agir comme il le fait. Les bonnes raisons sont d'abord ce qui fait sens pour les acteurs, et cette signification s'explique. L'explication IM en sociologie repose donc, selon Boudon, sur de bonnes raisons de l'acteur social d'adopter tel comportement, telle attitude ou telle croyance (Boudon, 1988, p.219). Ces raisons que l'acteur pourrait donner pour expliquer lui-même un comportement, une attitude ou une croyance supposent une démarche introspective chez l'individu, dit Boudon.

Notons enfin que ces raisons, pour Boudon, ne sont pas des causes au sens où elles peuvent ne pas pouvoir expliquer parfaitement son action sans être de l'ordre du déterminisme, même si l'individu peut ne pas pouvoir expliquer parfaitement son action. Or, déjà en 1988, Boudon ajoute que ces bonnes raisons « ne sont pas toujours utilitaires » (Boudon,1988, p. 220).

Boudon dit aussi: « j'entends souligner, je l'ai dit, que la conception de la rationalité que je propose ici ne se réduit en aucune façon à ce que les Anglo-Saxons appellent le *rational choice model* » (Boudon, 1988, p. 239). Dans un effort de clarification, en conclusion de son article, Boudon identifie 5 types d'action dont trois peuvent être qualifiés de rationnels. Boudon désigne 1) la rationalité utilitaire et téléologique; 2) une rationalité qu'il nomme wébérienne ou rationalité en valeur; 3) la rationalité située, celle des « bonnes raisons ». Deux types d'action n'appartiennent pas à la rationalité, ce sont : 4) les actions affectives ou impulsives, et 5) les actions irrationnelles. La différence entre la rationalité 2 et 3 tient au fait que, pour

cette dernière, « les acteurs n'ont aucune raison de voir que ce qui est vrai au niveau local ne peut l'être au niveau global » (Boudon, 1988, p. 241). Elle est donc une rationalité limitée au contexte. En somme, et c'est ce qu'il suffit de souligner, il existe chez Boudon des formes de rationalité « non utilitaires ». Le schéma ci-dessus montre les 3 types d'action qui font partie des actes rationnels et les deux autres qui n'en font pas partie (Boudon, 1988, p. 242).

Figure 4. 1 Formes de rationalités



Tiré de « L'acteur social est-il si irrationnel (et si conformiste) qu'on le dit ? », *Individu et justice sociale. Autour de John Rawls* par R. Boudon, 1988, p. 242

4.8 Du jugement instrumental au jugement axiologique

En 1990, dans *l'Art de se persuader*, Boudon parle de raisons subjectives, le « fait que des raisons peuvent être bonnes et, cependant, non valides objectivement » (Boudon, 1990, p. 392). La rationalité objective est donc, à l'inverse, liée à une connaissance valide objectivement. Or la raison subjective n'est pas moins importante, selon Boudon. Ainsi, la notion de rationalité subjective est fondamentale, dit Boudon, car elle permet d'élaborer une explication qui serait autrement jugée irrationnelle. La RS élargit la portée de la raison. L'acteur peut être rationnel et subjectif, quand son action s'appuie par exemple sur des principes idéologiques ou religieux. L'acteur peut aussi agir de manière rationnelle quand son geste de forme idiosyncratique est compréhensible dans la situation qui est la sienne.

Boudon trouve un autre cas dans le calviniste de Weber, qui a des raisons de réinvestir ses profits, car il est « convaincu que... » (Boudon, 1990, p. 404). L'explication par la raison subjective ne correspond pas seulement à un intérêt particulier ou le meilleur moyen d'atteindre un objectif, mais découle d'un principe normatif ou d'une théorie (Boudon, 1990, p. 406). La rationalité subjective « invite à analyser autrement les comportements et les croyances », considère Boudon (Boudon, 1990, p.402). La rationalité subjective s'appuie ainsi sur le fait « que nous formulons constamment des explications de certains phénomènes dont certaines apparaissent comme vraies à toute personne sensée » (Boudon, 1990, p. 139).

Il ne s'agit donc pas pour Boudon de nier l'existence de raisons dites objectives, mais de montrer que des éléments subjectifs ou objectivement non fondés peuvent être significatifs et s'expliquer par des raisons. Boudon souligne ainsi les limites de la science économique, en ajoutant que cette dernière doit prendre au sérieux la rationalité subjective (ce qu'elle ne ferait pas), car « l'économiste ne peut plus se contenter d'explication de la psychologie a priori dont il gratifie l'homo oeconomicus » (Boudon, 1990, p. 402). Encore une fois nous n'avons pas à débattre de la pertinence et des limites de la raison subjective de Boudon. Le développement de la notion de rationalité subjective montre simplement, dans un texte de 1990, que Boudon considère déjà pertinente la prise en compte par l'IM de la subjectivité comme forme rationnelle dont la connaissance est relative, et il voit dans la définition des économistes une réduction de la raison.

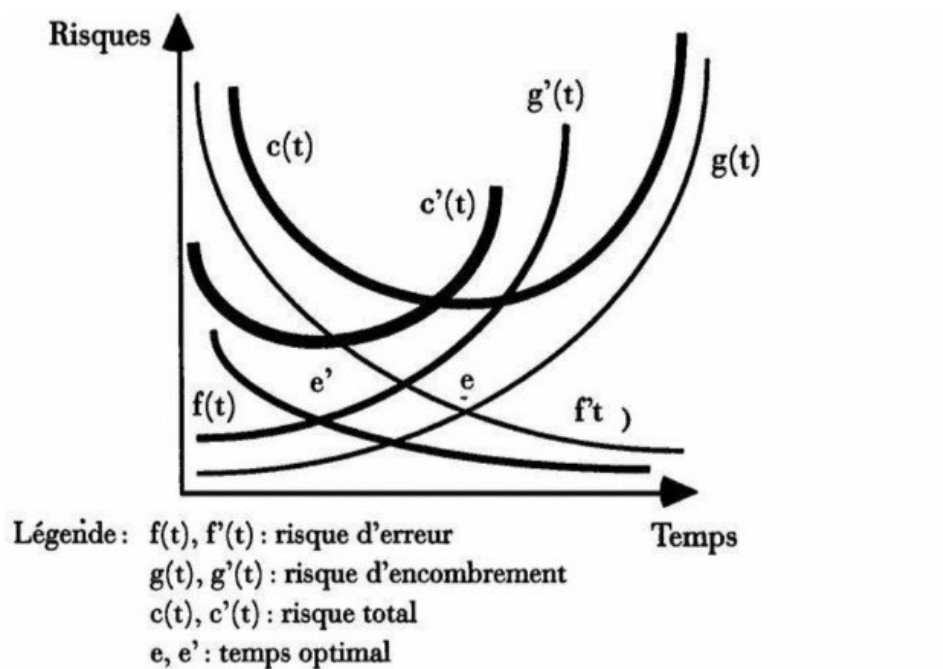
En 1995, dans *Le juste et le vrai*, Boudon se demande comment les acteurs sociaux justifient que telle idée, telle activité ou tel comportement est bon ou mauvais (Boudon, 1995, p. 251). Les acteurs sociaux pourraient effectivement justifier leur jugement en invoquant par exemple des conséquences heureuses. Pour Boudon, ainsi, il ne fait pas de doute que bien des comportements humains s'expliquent par l'intérêt. Boudon formalise ainsi un aspect de la logique utilitariste qui montre qu'en certaines circonstances effectivement l'acteur social est amené à établir un jugement de valeur à partir d'un risque calculé.

C'est ainsi, dit Boudon, que la justesse de la décision d'un juge ou d'un professeur va dépendre du temps passé qui permettrait de cumuler des informations supplémentaires pertinentes. Or, ajoute-t-il, les informations peuvent aussi tendre à être « redondantes et à obéir à un principe de rendement décroissant » (Boudon, 1995, p. 345). La relation entre l'information et le temps est représentée « par une fonction monotone décroissante convexe ». Boudon souligne que même si cette forme peut être fixe, les paramètres qui la précisent peuvent varier, notamment si la décision est plus complexe et l'information

plus difficile d'accès. Il s'ensuivra sur le graphique une courbe $f'(t)$ plus haute que $f(t)$. Le juge ou le professeur devront alors passer un temps limité à l'analyse d'un cas s'ils veulent éviter de produire un goulot d'étranglement. Ce type d'effet inconvenient se représenterait par une « courbe monotone croissante convexe ».

Pour éviter les extrêmes, ajoute Boudon, les juges ou les professeurs chercheront un compromis. C'est ainsi que le temps passé sur la formulation d'une décision sera jugé « bon » si personne ne peut raisonnablement reprocher aux décideurs d'avoir pris trop de temps pour de se prononcer. Dans ce cas, conclut Boudon, le jugement de valeur sera fondé sur un système de raisons objectives, défendables et formalisables. Le graphique 1, ci-dessous montre comment s'opèrent les compromis entre des risques (Boudon, 1995, p. 346).

Figure 4. 2 Compromis entre risques



Graphique 1: Compromis entre risques

Tiré de *Le juste et le vrai : études sur l'objectivité des valeurs et de la connaissance*, Fayard, par R. Boudon, 1995, p. 346

Il se pourrait, aussi, par exemple, que la conception de l'intérêt individuel soit pertinente (des raisons d'opportunité) pour une certaine théorie politique comme celle de Hobbes ou de Rousseau. Ainsi, selon Boudon, dans la théorie des inégalités sociales de Rousseau, « les hommes libres accepteraient de se plier aux contraintes de l'ordre social [...] dès lors qu'ils considèreraient qu'il est de leur intérêt de l'accepter »

(Boudon, 1995, p. 262). Boudon explique cet apparent paradoxe entre liberté et contrainte en s'appuyant sur une théorie des jeux et, en particulier, une théorie du jeu d'assurance. Selon Boudon, Rousseau imagine le cas où deux individus décident de chasser le cerf ensemble. C'est la meilleure solution. Toutefois, chacun n'ayant pas l'assurance que l'autre reste à son poste, il y a bien un risque de rentrer bredouille. Quitter le guet permet à chacun de capturer un lièvre. Ainsi, « en faisant défection, les chasseurs se privent du meilleur, mais évitent avec certitude le pire » (Boudon, 1995, p. 263).

Boudon formalise cette logique en ces termes:

I : CC > DC = DD > CD II : CC > CD = DD > DC

DC indique, dit Boudon, que le premier acteur choisit la défection et le deuxième la coopération. Le symbole > signifie « préfère à... ». Voici comment Boudon explique donc le comportement des chasseurs décrit par Rousseau. Les chasseurs s'entendent dans leur évaluation pour définir ce qui serait la meilleure situation (CC) et sur celle qui viendrait juste avant la pire (DD), dit Boudon. Mais les chasseurs ne s'entendent pas sur l'ordre à donner aux autres situations possibles (DC, CD, CD, DC). Un inconnu demeure. Si un chasseur avait alors la capacité de punir celui qui aurait quitté le guet et capturé le lièvre, la structure changerait complètement, ajoute Boudon, car désormais aucun des deux chasseurs n'aurait avantage à quitter le guet.

Cette formule exprime une série de combinaisons et montre que l'individu peut être un calculateur dans un contexte de relative incertitude où il arrive qu'un choix prive l'acteur du meilleur, mais peut davantage lui éviter le pire... En conclusion, les chasseurs peuvent accepter un désagrément s'ils en retirent plus d'avantages. Cela dit, un tel raisonnement ne règle pas tout, du fait, dit Boudon, qu'un événement qui reste désagréable ou indésirable :

[...] invite à tenter de modifier les conditions qui imposent de telles solutions. Dès ce point, on voit que la valeur d'une ligne d'action ne se mesure pas seulement à sa capacité adaptative. C'est pourquoi une perspective utilitariste ne peut rendre compte des phénomènes axiologiques dans toute leur extension [et ceux-ci] illustrent éloquentement à la fois l'importance cruciale et l'insuffisance rédhibitoire de l'analyse utilitariste des phénomènes normatifs (Boudon, 1995, p 268).

Or, Boudon n'en reste pas là. Il est des cas, dit-il, où l'intérêt individuel même relatif à un contexte n'explique rien. En effet, dit Boudon, « quelques fois les raisons d'un acte ou d'un comportement sont à chercher du côté des intérêts de l'individu; mais rien n'implique qu'il en aille toujours ainsi » (Boudon, 1995, p.259). Aussi, Boudon ajoute : [qu]'il est indispensable d'aller au-delà et d'admettre que la rationalité instrumentale n'est qu'une des composantes de la rationalité, en d'autres termes que le modèle économique de la rationalité, même élargi et enrichi, doit être tenu comme un cas particulier [...] » (Boudon, 1995, p. 253).

La validité des raisons que l'on impute à un acteur procède de la même manière que pour toute théorie. Elle doit être acceptable en elle-même et congruente avec les faits connus (Boudon, 1995, p.256). Elle ne relève plus d'un calcul relativement avantageux. Il se pourrait même, juge Boudon, que le mot utilitarisme au sens de la doctrine selon laquelle l'individu est essentiellement guidé par ses intérêts égoïstes ne correspond pas tout à fait à un calcul des plaisirs et des peines dont la finalité serait le bien-être maximum... Quoi qu'il en soit la rationalité utilitariste ne résume pas la rationalité de l'IM. La rationalité utilitariste pourrait même circonscrire un espace théorique de moindre importance, suivant la fig. de Boudon (Boudon, 1995, p. 261).

Figure 4. 3 Axiomatique et individualisme

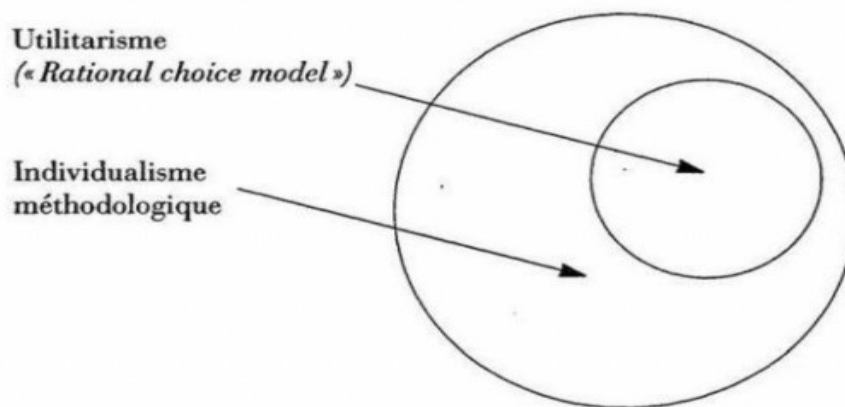


Figure 1
: L'individualisme méthodologique n'implique pas une axiomatique utilitariste.

Tiré de *Le juste et le vrai : études sur l'objectivité des valeurs et de la connaissance*, Fayard, par R. Boudon, 1995, p. 261

Boudon ne nie donc pas l'existence de raisons utilitaires. Il va même jusqu'à dire qu'en certaines circonstances un phénomène peut être jugé à la fois pour son utilité et pour ses qualités intrinsèques. Il n'en reste pas moins que sur un plan analytique, mais aussi pratique, il y a bien distinction entre une rationalité qui relève de considérations instrumentales et une autre qui relève de considérations axiologiques. Boudon ajoute ainsi que pour juger de la validité d'une proposition liée par exemple au « devoir-être », il ne sert à rien de chercher à en évaluer les propriétés. La seule manière de la juger, dit-il, consiste à examiner la solidité des raisons qui l'ont fondée.

4.8.1 Une explication cognitiviste

En 1997, dans un autre texte, « L'explication cognitiviste des croyances collectives », Boudon propose et étaye son explication des croyances collectives du point de vue cognitiviste. Les croyances collectives, qui sont pour Boudon des formes de connaissance, sont de trois types. Le type 1 rassemble des croyances validées par la réalité (« je crois que $2 + 2 = 4$ »). Le type 2 rassemble des croyances qui ne sont pas validées par la réalité (« je crois que $2 + 2 = 5$ »). Le type 3 rassemble des croyances qui s'expriment sous la forme « je crois qu'il est bien de... » (Boudon, 1997, p. 19-20). Les croyances collectives sont donc largement indépendantes de la nature et du contenu des croyances. Leur processus de formation « s'installe de la même façon », dit Boudon. Une fois de plus, les croyances, qu'elles soient positives ou normatives, sont analysées comme l'effet de raisons (Boudon, 1997, p. 21).

Pour dire autrement les choses, une croyance collective, selon Boudon, n'est possible que si des individus ont des raisons personnelles de les endosser. Il s'agit alors d'analyser les raisons qu'ont les individus d'adopter certaines croyances. Ainsi, dit Boudon, à la base des croyances d'un individu, il y a bien un sentiment, une conviction, mais il ne s'agit pas d'un sentiment proprement irrationnel. Deux aspects importants de l'analyse de Boudon ressortent de cette proposition. D'abord, dit Boudon:

Le fait que le sujet doive souvent défendre ses croyances, fût-ce à ses propres yeux, suggère qu'il n'y a pas de conviction qui ne s'appuie sur un système de raisons perçues comme plus ou moins solides par le sujet (Boudon, 1997, p. 23).

Ensuite: « Les raisons qui convainquent l'acteur que X est bon ou que X est vrai ne peuvent être perçus par lui comme convaincantes que s'il a l'impression que les autres en jugeraient de même » (Boudon, 1997, p. 22).

C'est dire que le passage d'une conviction à une croyance générale est fondé sur ce que Boudon nomme des raisons solides, c'est-à-dire, des arguments que tous s'accordent à reconnaître comme relativement défendables. Or, ces raisons chez Boudon qui ont trait aux catégories du bien ou du vrai, en particulier pour les croyances collectives de type 2 et 3, ne relèvent pas d'un calcul qui en assurerait la validité objective. Les raisons dont il est question ici ne sont donc pas d'un ordre utilitariste. Boudon les qualifie de raisons transsubjectives (Boudon, 1997, p. 23). Par-là, Boudon veut dire que le partage d'une croyance est rendu possible par la perception ou le jugement de sa solidité démonstrative ou argumentative, qui constitue alors sa force de conviction.

Un exemple de cette construction argumentative serait, selon Boudon, l'anticléricisme français décrit par Tocqueville. L'anticléricisme français de la fin du XVIII^e siècle s'expliquerait par la perception par beaucoup que l'Église défend la tradition. Or, ajoute Boudon, si la tradition était jugée mauvaise, c'est parce qu'elle défendait les veilles hiérarchies sociales dépourvues de raisons et ne se souciait pas de l'intérêt des citoyens. On remarquera que dans cette interprétation, la notion d'intérêt est tout aussi présente que celle de la valeur subjective de la raison.

Boudon conclut ainsi que « l'irréligion résulte d'un syllogisme pratique diffus dont les prémisses sont traitées par chacun comme des évidences [...] » (Boudon, 1997, p. 39). En revanche, aux États-Unis, il n'y aurait pas eu un tel mouvement d'irréligion de l'avis de Tocqueville, car les citoyens américains n'avaient aucune raison de rejeter leur Église compte tenu de la diversité et de la décentralisation des confessions et des dogmes. Pour Boudon, les raisons invoquées ne sont donc pas juste liées aux intérêts des individus, mais aussi à leur conception de ce qui est légitime ou illégitime. En 1998, dans un texte intitulé *La rationalité axiologique*, Boudon cherche à expliquer « pourquoi les sujets sociaux endossent ou rejettent des jugements de valeur » (Boudon, 1998, p. 15).

Reprenant l'idée que les croyances sont le produit de raisons perçues, l'accent est mis désormais sur la teneur de celles-ci. Ainsi les raisons ne sont plus seulement significatives et bonnes, mais solides et fortes. En fait, pour être justement significatives, elles doivent être fortes. C'est ainsi que Boudon se propose d'expliquer sous un angle cognitif les valeurs et les croyances. Boudon commence par définir ce qu'il entend par la raison comme connaissance, ou raison cognitive. Une croyance est rationnelle au sens cognitif, dit Boudon, quand 1) elle s'appuie des raisons de nature théorique, 2) dans le contexte qui est le sien, et 3) que l'acteur les perçoit comme fortes (Boudon, 1998, p. 19).

Il s'agit donc des conditions générales de l'adhésion aussi bien aux « idées religieuses, philosophiques, juridiques que scientifiques » que Boudon dit trouver dans la réflexion de Weber (Boudon, 1998, p. 23). Or, une fois de plus, Boudon souligne que cette définition est oubliée des théoriciens, car « aujourd'hui » la rationalité évoque en général l'adéquation entre moyens et fins, particulièrement chez les économistes et les théoriciens des jeux (Boudon, 1998, p. 21). C'est dire que la raison axiologique pour Boudon se distingue de la raison qu'il qualifie d'instrumentale. La raison axiologique, pour dire autrement les choses, n'est pas une raison qui s'inspirerait plus ou moins du principe d'utilité. C'est aussi ce qui amène Boudon à dire que les raisons ne sont pas d'abord des raisons d'intérêt, notamment quand il s'agit de caractériser une théorie de la valeur ou de la valorisation (Boudon, 1998, p.32). C'est ainsi, dit-il, que « l'on accepte une théorie quand on a des raisons de l'accepter, et non parce que l'on a intérêt à l'accepter » (Boudon, 1998, p. 33).

4.8.2 Des raisons fortes

Qu'est-ce donc alors qu'une raison forte, et comment se distingue-t-elle de la raison instrumentale ? Boudon s'en remet d'abord à une distinction, inspirée de Weber, entre rationalité axiologique (ou rationalité en valeur) et rationalité téléologique (ou rationalité instrumentale). Selon Boudon, la rationalité instrumentale désigne une recherche méthodique par un calcul de plus en plus précis des moyens les plus efficaces pour atteindre un but (Boudon, 1998, p. 24).

La rationalité axiologique n'est pas du même type, elle s'appuie sur des raisons de caractère essentiellement *théorique*, dit Boudon. La rationalité axiologique, qui revêt aussi une dimension cognitive chez Boudon, est analogue à la rationalité « formelle » ou « intellectuelle » dont parle Weber, dit encore Boudon. Les valeurs qu'elles contiennent en ce cas ne dérivent pas pour Boudon des intérêts. C'est à partir de cette distinction précise entre la rationalité cognitive et rationalité instrumentale qu'il devient possible, selon Boudon, d'établir une conception adéquate de la rationalité axiologique. En s'appuyant de nouveau sur son interprétation de Weber, Boudon associe la rationalité à un principe de cohérence logique « intellectuelle théorique » et « pratique-éthique ».

Or, dit Boudon, si on peut facilement déterminer par la raison instrumentale l'atteinte ou non d'un objectif, en somme sa congruence forte ou faible, il en va différemment de la rationalité axiologique du point de vue de la connaissance. Les raisons fortes à la base de la conviction seront fondées sur un argumentaire, et non sur un calcul dont cette fois la cohérence sera relativement et suffisamment logique. Parce qu'elles

sont justement des jugements et non des calculs, les raisons axiologiques ne peuvent alors prétendre à une connaissance définitive et absolue. C'est en cela qu'elles peuvent être des raisons fortes (et non absolues), et en cela également qu'elles peuvent être des raisons faibles. Boudon reprend à nouveau pour exemple le célèbre cas du calvinisme analysé par Weber.

Le calvinisme a sans doute séduit les hommes d'affaires parce qu'ils avaient l'impression qu'il valorisait leurs activités. Mais il doit surtout sa capacité d'expansion à ce qu'il proposait une théologie profondément novatrice et cohérente en poussant jusqu'à leurs limites les conséquences de l'idée de la toute-puissance de Dieu. (Boudon, 1998, p. 34).

Boudon dit que Weber est convaincu que c'est la logique implacable du calvinisme qui en a assuré le succès (Boudon, 1998, p. 46). Voyons rapidement de quoi il s'agit.

Selon Boudon, voici en gros les arguments et les articulations entre les éléments proposés par Weber. 1- le calvinisme a une forte cohérence intellectuelle, 2- cette cohérence repose sur l'idée d'un Dieu tout puissant, 3- le destin de chacun est ainsi déjà fixé par ce Dieu, d'où le dogme de la prédestination, 4- la volonté divine est inaccessible au croyant, 5- aucun contact n'est possible entre le chrétien et Dieu, 6- étant l'élu, mais toute relation avec l'au-delà étant exclue, le calviniste adoptera une attitude de rigueur morale pour toutes ses actions, et enfin 7- n'étant pas certains de son élection, le chrétien en cherchera des signes dans ses succès ici-bas. (Boudon, 1998, p. 43-44). Boudon se réfère ici à une sorte d'enchaînement logique entre divers éléments du raisonnement. La validité logique prend souvent la forme d'un raisonnement syllogistique, suggère Boudon.

Ainsi, l'éthique protestante de Weber dit Boudon montre sa relative cohérence ou sa limite cognitive, tout en restant une raison forte. Une variante protestante comme le méthodisme, bien que celui-ci nie le dogme de la prédestination, peut néanmoins, dit Boudon, s'inscrire dans la tradition calviniste pour le reste. Il en va de même pour l'arminianisme qui endosse le culte de la rigueur, de l'esprit méthodique, de la valorisation de la réussite ici-bas. Méthodisme et arminianisme, conclut Boudon, s'inscrivent dans le schéma calviniste de l'ascétisme intramondain qui paraît pouvoir résoudre de manière satisfaisante le problème de la distance infranchissable entre Dieu et le monde concret. Il y a bien une recherche par les acteurs sociaux d'une cohérence interne, même si Boudon la qualifie parfois de « bricolage ». La « théorie calviniste reprise et même légèrement modifiée par exemple par les luthériens bénéficie encore de sa

force logique » (Boudon, 1998, p. 45). Comme l'objet de cette recherche n'est pas de détailler les différentes interprétations possibles de l'éthique protestante, nous en resterons à la reconnaissance d'une rationalité axiologique comme mode de connaissance. La rationalité axiologique demeure un problème théorique qui ne s'explique ou ne se résout pas, juge Boudon, en fonction du modèle de l'utilité espérée (*expected utility*, dans la théorie des jeux) (Boudon, 1998, p. 30).

En 2001 (republié en 2007), Boudon poursuit son exposé de la logique non utilitariste dans son texte « La rationalité des croyances religieuses selon Max Weber ». Encore une fois, dit Boudon, l'explication proposée s'inscrit dans ce qu'il nomme une théorie générale de la rationalité qui suppose que le sociologue peut reconstruire les raisons que le sujet a d'entretenir des croyances aux formes les plus diverses. (Boudon, 2007, p. 142). Une fois de plus, Boudon répète que Weber fonderait son analyse sur une conception de la rationalité qu'il nomme, ouverte. Aussi, dit-il:

Il faut se garder de prendre le mot rationalité tel que l'emploie Weber au sens qu'il revêt communément aujourd'hui dans les sciences sociales. Ainsi, la Rational Choice Theory fait de l'acteur social un individu mû par le souci exclusif de satisfaire ses préférences par les moyens qui lui paraissent les plus adaptés. Ici, la rationalité inclut des caractéristiques (égoïsme d'une part, conséquentialisme et instrumentalisme, de l'autre) qui ne sont nullement des ingrédients obligatoires de la rationalité. Outre qu'elle postule que les préférences altruistes relèvent toujours de l'égoïsme bien compris, la théorie dite du choix rationnel confond rationalité et rationalité instrumentale (ou, comme on peut encore dire, rationalité conséquentialiste (Boudon, 2007, p. 143).

Boudon ajoute même que ce qu'il considère être une conception restrictive de la raison (la TCR) propose « une image caricaturale de l'acteur social ».

Par ailleurs, selon Boudon, la pensée religieuse de l'avis de Weber serait soumise à un processus de rationalisation qui se résume à la recherche par l'acteur social d'arguments qu'il jugerait crédibles. C'est cette recherche de crédibilité qui expliquerait le phénomène religieux sans nier le rôle « des moyens les plus adaptés à certains buts ». C'est ainsi que la conception rationnelle des croyances religieuses wébériennes permettrait d'expliquer l'émergence de la figure charismatique. La pertinence du leader charismatique tiendrait à son esprit jugé novateur et « porteur de qualité du corps et du cœur ». C'est aussi parce que l'esprit charismatique est jugé être doté de qualités « surnaturelles » et perçues comme non accessibles à tous qu'il apparaîtrait fondé en raison, selon Boudon (Boudon, 2007, p. 146-147). Or, le charisme, ajoute Boudon, est une déclinaison religieuse de l'extase. Les esprits, les démons, ajoute Boudon,

sont des conceptions inductives qui s'expliquent par des mécanismes cognitifs simples et universellement observables (Boudon, 2007, p. 154). Cela dit, pour Boudon, le croyant veut que les théories qui forment la base de son explication religieuse soient compatibles entre-elles (Boudon, 2007, p. 159).

Boudon prend pour exemple la théodicée, ou la justice de Dieu dont parle Weber. Comment concevoir un Dieu de justice tout puissant dans un monde imparfait ? La conception dualiste du monde par certaines religions de l'avis de Weber, selon Boudon, est envisagée comme une solution possible au problème de la théodicée. Pour les zoroastriens, la réponse se trouve dans un manichéisme dualiste. Pour les croyances religieuses indiennes qui sont de nature transcendante, « les injustices subies aujourd'hui seront corrigées dans une vie ultérieure » (Boudon, 2007, p. 160).

Pour les bouddhistes, la solution réside dans l'effacement de Dieu et la transmigraton des âmes vers des objets naturels. Cela dit, les solutions proposées par ces religions ne seraient pas toutes d'égales valeurs selon les contextes et les circonstances. En misant sur la réincarnation, la solution indienne au problème de la théodicée pourrait s'avérer supérieure, selon Weber, à celle du dualisme manichéen en supprimant Dieu dans l'ordre du monde. Un tel processus de rationalisation de la pensée religieuse produirait davantage d'effets non linéaires et d'effets inattendus, pense Boudon. Il annoncerait la venue, avec la réforme protestante, de la plus « terrestre » des interprétations religieuses de nature transcendante. Enfin, cette innovation serait rendue possible concrètement non pas en raison de son efficacité, mais de la cohérence dont elle arrive à faire preuve. C'est-à-dire de sa capacité à répondre intellectuellement à une explication significative du monde dans un contexte donné (Boudon, 2007, p. 176).

En 2007, Boudon propose une autre formalisation de la rationalité axiologique:

La rationalité axiologique peut-être définie formellement de la façon suivante: soit un système d'argument {Q} -> N contenant au moins une proposition axiologique et concluant qu'une norme N est valide, toutes les composantes de {Q} étant acceptables et mutuellement compatibles. Il est axiologiquement rationnel d'accepter N si aucun système d'arguments {Q}' conduisant à une norme N' incompatible avec N n'est disponible et préférable à {Q}. (Boudon, 2007, p. 98-99).

C'est dire, une fois de plus, selon Boudon, qu'un jugement de valeur, une argumentation morale, peut être aussi solide qu'une argumentation scientifique sans s'appuyer sur un calcul et prétendre à la vérification par la mesure de l'adéquation entre fin et moyen, pour autant que chacun des éléments d'un énoncé soit

compatible et que, globalement, aucune solution meilleure ne soit disponible. Et bien entendu, cette conviction par un système d'argument, sans être absolue et parfaite, n'est pas un subterfuge idéologique.

4.9 Synthèse

Cette troisième partie descriptive constitue une sorte d'approfondissement de l'explication de la rationalité non utilitaire. Il s'agit en fait de plusieurs formes de rationalités qui peuvent être des bonnes raisons d'agir (non utilitaires), des raisons subjectives, des raisons axiologiques et des raisons cognitives. Boudon va jusqu'à parler de théorie des valeurs pour décrire et expliquer la logique qui rend compte du développement des valeurs collectives c'est-à-dire, la manière par laquelle une croyance collective se forme et se maintient relativement. L'idée principale chez Boudon est de montrer qu'une valeur, une croyance ou une conviction sociale peut ne pas être objectivement valide au sens d'un calcul de l'adéquation entre moyens/fin, et néanmoins être rationnelle en tant que source de connaissance relative et argumentée.

Mais plus, dit Boudon, les croyances positives comme normatives procèdent du même mode de construction : elles sont 1) l'effet de raisons (elles sont significatives et intelligibles), et 2) l'acteur social perçoit ces raisons comme solides. Il doit « logiquement » en avoir la conviction. Or, la solidité des raisons qui fondent le déploiement et le maintien d'une valeur, d'une croyance ou d'une conviction vient, selon Boudon, de la cohérence entre les éléments d'une chaîne de propositions. Il s'agit donc, d'abord, de considérer la logique interne de l'argumentation qui est jugée plausible, vraisemblable, raisonnable, d'où le fait qu'un acteur peut avoir, d'un contexte à l'autre, de bonnes raisons de croire en des idées qui s'avèreront douteuses ou fausses.

D'autre part, ajoute Boudon, ces raisons, pour être doublement solides (individuellement et socialement) devront avoir vocation, pour ainsi dire, d'être convaincante pour soi et d'être partageables et partagées. Et s'il en est ainsi, c'est premièrement que l'individu doit pouvoir défendre ses croyances (se convaincre) et, en second, supposer que tous s'accordent à reconnaître comme relativement défendables les arguments que la valeur désignée déploie avec logique et conviction. Dit autrement, les raisons à la base de la conviction que X est bon (ou que X est vrai) devront être perçues comme convaincantes que si l'individu a l'impression que les autres en jugeraient de même que lui. Or, pour notre objet de recherche, tout ce qui importe est que cette raison axiologique, cognitive ou subjective ne relève pas d'un calcul. Ces raisons aussi contextuelles ou relatives soient-elles, sont de nature théorique et pratique-éthique. Mais

encore une fois cela ne signifie pas que la rationalité que Boudon qualifie désormais d'instrumentale n'existe pas. Elle existe par exemple quand un acteur social doit décider et trancher entre différents niveaux de risque, selon le temps imparti et l'information disponible. Or, fait non négligeable, Boudon souligne que si un acteur social peut accepter un désagrément s'il estime en retirer un plus grand avantage, il arrive que même le moindre désavantage incline à tenter de modifier les conditions qui imposent une solution de moindre mal. C'est dire, selon Boudon, que la valeur d'une action ne se mesure pas uniquement à sa capacité (utilitaire) d'adaptation. La conclusion pour Boudon est claire: l'utilitarisme ne peut rendre compte de tous les phénomènes semblables, qui relèvent de l'axiologique.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Démarche et objet de la recherche

Nous n'avons pas réalisé une analyse systématique de tous les textes de Boudon. Nous avons préféré sélectionner des textes qui nous paraissaient significatifs du point de vue de notre objet à partir de mots clés que nous avons repéré, notamment, à l'aide de la fonction de recherche par le biais de textes électroniques. Il nous est aussi apparu avec étonnement que plusieurs textes contenus ou non dans des livres aux titres différents étaient à quelques occasions la reprise d'un texte plus ancien de Boudon. Enfin nous avons constaté que l'approche démonstrative de Boudon était souvent basée sur de courtes interprétations d'auteurs désormais classiques comme Smith, Tocqueville ou Weber. Il nous a fallu tenir compte également des qualités de philosophes et de mathématiciens de Boudon, et nous familiariser avec son niveau de langage parfois complexe. Or, comme nous l'avons déjà suggéré, notre but n'était pas d'approfondir l'analyse de Boudon ni de vérifier si son interprétation des classiques était juste.

Notre objectif était de voir si Boudon parlait de l'IM dans d'autres termes que ceux de la théorie utilitariste du choix rationnel, comment il expliquait son point de vue, et si on pouvait observer une régularité ou non dans son propos. Le point de départ était donc les critiques de Bourdieu et de Caillé qui considèrent que l'IM et particulièrement celui de Boudon se caractérise par une conception utilitariste de l'analyse des phénomènes sociaux, c'est-à-dire, une application du raisonnement économique à l'analyse des liens sociaux faisant la promotion implicite ou explicite de l'individualisme et du libéralisme. Peut-être que cette idée que l'IM de Boudon et la reconduction en France de la TCR, s'explique par le fait que la grande étude empirique boudonnienne concernant les inégalités scolaires a pu marquer les esprits... Or, cette étude statistique de 1973 est indubitablement utilitariste. Dans ce livre de Boudon on retrouve les grandes catégories de la tradition de Smith et Bentham et surtout des sociologues de la TCR comme Homans, Tullock et Coleman. Le système scolaire est un marché. Les élèves et les individus sont des calculateurs qui cherchent à maximiser leur avantage. Les inégalités de chance s'expliquent par des calculs de coûts et bénéfices différents, selon la culture et la position sociale des familles et des individus.

Si nous en étions restés à la recherche les inégalités scolaires de 1973, nous aurions largement donné raison à Bourdieu et à Caillé. Ce n'est pas le cas. Un texte, celui de 2004, de ce point de vue marque une transition importante. Le texte de Boudon, publié dans la *Revue du MAUSS*, est une réponse en particulier à la critique d'Alain Caillé. Dans ce texte, Boudon décrit le raisonnement utilitariste effectivement présent

chez certains sociologues. Boudon détaille à partir de 5 postulats ce qui rapproche et distingue l'IM de la logique utilitariste avec pour cas extrême la théorie du calcul coût-bénéfice. Boudon conclut que la théorie du choix rationnel est pertinente pour l'analyse de certains phénomènes sociaux qui manifestement s'expliquent par une logique d'intérêt. Il ajoute que l'explication d'inspiration utilitariste a comme énorme avantage d'être simple et efficace. Mais il ajoute qu'il est des cas où le même raisonnement utilitariste n'est d'aucune pertinence. Ainsi, dit Boudon, face à des phénomènes sociaux liés par exemple à des jugements de valeur ou des convictions, la TCR est muette...

La théorie utilitariste ne peut tout simplement pas expliquer certains paradoxes où des individus expriment certaines convictions sans y avoir un intérêt immédiat ou sans l'espoir d'un résultat anticipé. En somme, Boudon reconnaît que l'IM peut appuyer son analyse sur des postulats, des types ou des modèles utilitaristes, mais elle ne se résume pas seulement à ces approches. Quand elle analyse des croyances prescriptives ou même descriptives, l'IM se base sur une autre forme de rationalité dont le caractère est plus large, et pour ce faire elle s'en tient aux postulats 1, 2 et 3 (de l'effet d'agrégation, du sens et de la compréhension). C'est précisément l'objet de la troisième partie des arguments de Boudon contenu dans des textes datés de 1986, 1988, 1990, 1997 et 1998. Nous avons également rendu compte des textes ultérieurs de 1997, 2001 et 2009 qui répondent aux critiques de Bourdieu et Caillé.

Du point de vue utilitariste, toute attitude ou comportement qui ne relève pas de l'intérêt, de l'utilité, du calcul coût-bénéfice, est irrationnel. L'explication utilitariste se présente comme la seule explication objectivement valide. Pour Boudon, la raison est aussi subjective ; en certaines situations elle doit s'appuyer sur les « bonnes raisons » qu'on les acteurs sociaux d'agir dans un sens plutôt qu'un autre, et cette signification n'est pas forcément de nature utilitariste. Boudon, ainsi que nous le montrons surtout dans la troisième section du précédent chapitre, à partir des textes de 1997 et 1998, détaille les fondements d'un IM qui s'appuie sur la raison axiologique et les raisons fortes ou solides qu'ont les acteurs sociaux de croire en ce qu'ils croient. Par une sorte de tournant cognitiviste, Boudon développe sa démonstration en détaillant le fondement notamment de la raison axiologique et de la relative solidité de la logique qui la sous-tend. Le sens et la raison deviennent des objets de connaissance. Boudon dit, ainsi, que certaines croyances, pour être proprement sociales, se doivent d'être suffisamment convaincantes pour l'individu et perçues comme tel chez les autres membres du groupe. Une croyance pour être collective doit avoir une vocation à la généralité en raison de la force de ses argumentations. Or, Boudon n'explique pas quand une croyance devient collective par l'effet d'agrégation; quelles sont les limites ou

les frontières entre l'individu et la communauté ? Il ne dit rien non plus concernant les conditions qui feraient, par exemple, qu'il y a une communauté d'opinion ou de goût.

C'est la nature même de ce cette forme de rationalité descriptive ou prescriptive qui la distingue de la logique du calcul selon le modèle de l'utilité espérée, dit Boudon. En effet, alors que la rationalité que Boudon nomme instrumentale cherche à déterminer sans ambiguïté si l'objectif a été atteint, la rationalité axiologique procède par une démarche théorique, intellectuelle ou formelle dont la pertinence se trouverait dans sa cohérence interne. Sans jamais pouvoir être absolue, elle peut demeurer relativement solide. En résumé, l'analyse des textes montre que Boudon dit et effectivement présente une conception de l'IM qui ne correspond pas seulement à la conception utilitariste de la TCR. En fait, les positions de Boudon changent avec le temps. Si en 1973 Boudon présente une version utilitariste de l'IM, ce n'est plus le cas au moins à partir de 1986. La critique de Bourdieu et de Caillé de 1997, 2001 et 2009, en ce point précis où ils dénoncent chez Boudon les principes de l'utilitarisme classique, n'est donc pas globalement justifiée.

Retour au cadre théorique

Le point d'appui de cette recherche est le cadre théorique développé par le sociologue Max Weber entre 1918 et 1920 et contenu dans le volume 1 d'*Économie et société* : les catégories de la sociologie. Comme nous l'avons constaté, une large partie de l'analyse sociologique de Boudon correspond à la démarche de Weber. Même si Weber ne se dit pas explicitement un individualiste méthodologique, son raisonnement procéderait au moins d'une analyse compréhensive de l'action individuelle. Ainsi Weber mentionne dans un texte paru en 1922 que « la sociologie compréhensive considère l'individu isolé et son activité comme étant son unité de base » (Weber, 1965, p. 344-345). Pour le reste il est clair à la lumière de la lecture des textes de Boudon que ce dernier reprend les catégories webériennes de l'action sociale qui sont jugées à la fois porteuses de sens et rationnelles de manière large, et qui permettent d'envisager l'action individuelle dans son contexte relationnel, normatif, institutionnel. Le plus important est, comme nous le disions, la distinction chez Weber entre des formes de rationalité, en particulier la rationalité en valeur et la rationalité en finalité. Boudon reprend cette distinction qu'il transpose dans sa propre distinction entre la rationalité axiologique et rationalité téléologique. Boudon note cependant que Weber a peu utilisé explicitement la notion de raison axiologique (deux fois) et n'a pas cherché à lui donner une signification claire (Boudon, 2012, p. 106).

Selon Boudon, Weber en distinguant des formes ou des types de rationalité permet ainsi d'entrevoir la possibilité que toute action sociale significative ne constitue pas seulement une adéquation entre moyen et fin. Ainsi Boudon dit: « Par sa distinction entre rationalité instrumentale et rationalité axiologique ou rationalité évaluative, Weber indique que la rationalité ne se confond pas avec sa forme instrumentale ». (Boudon, 2004, p. 296). Même s'il s'appuie sur le cadre théorique de Weber, Boudon prétend aussi préciser la définition de la rationalité axiologique de Weber par le modèle de la rationalité cognitive. Si la rationalité axiologique est parfois considérée comme une notion obscure, dit Boudon, la rationalité axiologique wébérienne devient limpide, ajoute Boudon, « si l'on y voit une application de la rationalité cognitive aux questions normatives » qui paraissent dévier d'un système de raisons perçues comme fortes (Boudon, 2004, p. 296). Pour Boudon, il est clair que la sociologie compréhensive de Weber correspond au postulat 1, 2, et 3 de l'IM (non-utilitariste a priori), sans nier la possibilité d'une raison instrumentale de nature utilitariste. Boudon s'inspire de Weber dans ce cadre théorique généralement de manière explicite et parfois implicitement, jugeant que ce sociologue allemand n'a pas formellement développé une théorie de la rationalité cognitive même s'il s'y réfère

Hypothèses générales et spécifiques relativement confirmées

Notre hypothèse première s'inspire de l'interprétation de Nathalie Bulle. Selon elle, il existe une interprétation « qui domine la philosophie anglo-saxonne contemporaine ». Cette interprétation est jugée réductionniste par Bulle, car elle repose sur une conception positiviste de la science. Pour elle, « la version réductionniste est un pur construit philosophique, fruit de l'interprétation de l'IM dans un cadre épistémologique qui n'est pas le sien » (Bulle, 2020, p. 109). Cette réduction, selon Bulle, s'inscrit en premier dans l'opposition entre une conception positiviste de l'objectivité et une conception subjectiviste de la compréhension wébérienne. La conception de la rationalité qui en découle, suggère Bulle, est restrictive étant donné que la sociologie compréhensive suppose bien au contraire un « principe de rationalité au sens large » (Bulle, 2020, p. 120).

Il nous semble alors pertinent d'associer la TCR comme théorie inspirée de l'utilitarisme anglo-saxon à cette philosophie réductionniste dont parle Bulle. Contre une conception subjectiviste de la compréhension wébérienne à laquelle se réfère Bulle, une réduction s'opérerait, selon nous, si elle ne considère les actions sociales que sous l'angle d'une rationalité utilitariste jugée garante de l'objectivité. Bourdieu et Caille considèrent ainsi que la TCR ou l'utilitarisme constitue une réduction de l'analyse sociologique. Ils finiraient par procéder par la même réduction qu'ils dénoncent.

Pour eux, l'utilitarisme de Bentham ou de Smith comme de la TCR est une réduction de l'explication sociologique et sa subordination au raisonnement économique libéral. Cet utilitarisme individualiste réduit la société à l'action atomiste d'individus égoïstes, calculateurs et asociaux. Or, Boudon considère aussi à sa manière que la TCR et l'utilitarisme sont réducteurs de la complexité des phénomènes sociaux. Si, pour Caillé et Bourdieu, l'utilitarisme est invariablement réducteur, pour Boudon, la théorie utilitariste du choix rationnel est à la fois efficace et simple et parfois réductrice. Là s'arrête toutefois le point en commun entre Boudon, Bourdieu et Caillé.

Pour les deux derniers, l'IM de Boudon est strictement utilitariste et donc intrinsèquement réducteur. Boudon, au contraire de Bourdieu et Caillé, considère que l'IM reconnaît les limites de l'utilitarisme en ne réduisant justement pas son analyse à la seule prise en compte de la rationalité instrumentale. Nous avons émis comme hypothèse que l'association faite par Bourdieu et Caillé entre l'IM et l'utilitarisme était une réduction au sens de Bulle. Si nous n'avions pris en compte que l'analyse de Boudon concernant l'inégalité des chances scolaires de 1973, nous aurions dû infirmer notre hypothèse. Or la prise en compte du contenu des textes de 1986, 1997 et 1998 montre que Boudon a su présenter un point de vue critique de la TCR ou à tout le moins nuancé de la dimension utilitariste de l'IM. Dire que l'IM est pareil à la TCR est une réduction excessive, c'est-à-dire, un réductionnisme.

En conclusion, les hypothèses suivantes nous semblent confirmées :

1. L'association forte entre l'utilitarisme et l'individualisme méthodologique est vraiment un réductionnisme.
2. La théorie du choix rationnel ne résume effectivement pas tout l'individualisme méthodologique en sociologie.
3. Le sociologue Raymond Boudon n'est pas le représentant sans nuance de la théorie du choix rationnel bien qu'il reconnaisse que cette approche existe et soit parfois utile sinon efficace.

Les étapes de la recherche revisitées

Nous avons présenté un élément de notre problématique par la critique des sociologues Bourdieu et Caillé, à la base de cette recherche. Pour eux, il n'y a pas le moindre doute, l'individualisme méthodologique de Boudon est une reconduction de la philosophie utilitariste sous la forme de la théorie moderne du choix rationnel emprunté au raisonnement économique. Le problème de l'IM, pour Bourdieu, n'est pas tant la

catégorie objective de l'intérêt que sa dimension individuelle. En fait, le problème fondamental pour Bourdieu est la place prépondérante de l'individu et l'explication du social comme un produit de la somme des actions individuelles.

Pour Caillé, l'IM de Boudon est strictement utilitariste et en cela réducteur de l'analyse des phénomènes sociaux. L'IM nierait la sollicitude, l'entraide, la solidarité, la collaboration à la base de la vie en société. Pour Bourdieu, comme pour Caillé, l'individu objectif, froid, calculateur et distant que suppose l'individualisme de méthodologie est une représentation de l'idéologie libérale et marchande. Boudon en serait selon eux le digne représentant en France. Il existe pourtant une dimension subjective de l'analyse économique d'inspiration individualiste méthodologique. Menger, Schumpeter, Hayek en constituent des exemples. Dostaler, Schumpeter ou Hayek présentent une définition particulière de la rationalité et de la subjectivité chez les individualistes méthodologiques de l'école autrichienne qui porte sur la valeur comme ressource rare et la motivation de l'entrepreneur qui n'est pas un calculateur. L'utilité est ici marginale. Ce n'est pas de cette subjectivité dont parle l'individualisme méthodologique de Boudon qui s'attarde au domaine et à la question des convictions. Pour Boudon, pour son individualisme méthodologique, il est des cas où l'individu est animé par des convictions qui sont perçues par ce dernier comme valables en elles-mêmes, c'est-à-dire, fondées sur des raisons fortes. En ce cas, les raisons qui expliquent les convictions seraient suffisamment cohérentes pour non seulement convaincre l'individu mais autrui. C'est dire que l'individu devrait pouvoir justifier sa conviction pour lui-même et à la limite expliquer publiquement les raisons de ses convictions et celles-ci devraient convaincre les autres individus par effet d'agrégation.

Il semble bien que la sociologie qui s'appuie sur une conception IM, surtout aux États-Unis, ait plutôt privilégié la théorie utilitariste du choix rationnel. Homans, Tullock et Coleman en sont des représentants. Ils appliquent la notion d'intérêt et d'utilité de Smith et de Bentham à l'ensemble des phénomènes sociaux en considérant essentiellement les choix rationnels des individus. Boudon se montre pourtant critique à l'égard de ceux qui analysent la société uniquement dans les termes de la théorie du choix rationnel misant sur un calcul coût-bénéfice et la maximisation des avantages. Boudon se situe entre ce qu'il juge être un déterminisme liberticide, qu'il associe à Bourdieu, et la raison calculatrice, qu'il associe à Coleman. En somme, pour lui, l'analyse de l'action nous renvoie à une méthodologie, et non à une philosophie pratique ou à une morale.

Dans la deuxième partie de cette recherche, nous avons présenté le cadre théorique qui sert de référence à l'analyse de Boudon. Ce cadre est celui du sociologue Max Weber. Il suppose que l'analyse des phénomènes sociaux est possible par la compréhension du sens que donnent les acteurs sociaux à leur action. Au centre de la théorie de Weber réside le concept général de la rationalité des acteurs sociaux. Sens et rationalité ne s'opposent pas. Il est ainsi possible de connaître objectivement la subjectivité de l'acteur social en distinguant le jugement de fait et le jugement de valeur. C'est aussi une distinction entre des formes de rationalité qui permet de comprendre la différence entre une logique utilitariste et une logique non utilitariste.

Pour Weber, il existe deux formes de raison que peut mobiliser l'acteur social et qui sont pertinentes pour la présente recherche : la rationalité en valeur et la rationalité en finalité. La rationalité en valeur désigne, pour Weber, une croyance en la valeur intrinsèque d'un comportement indépendamment du résultat. La rationalité en finalité, toujours pour Weber, misera plutôt sur l'adéquation des moyens aux fins. Cette rationalité accordera plus d'importance aux conséquences de l'action. C'est donc en considérant possible une distinction analytique entre deux formes de raisons chez Weber que nous avons envisagé une conception moins restrictive de la raison, et refuser de la limiter à la raison utilitariste (instrumentale).

La deuxième partie traite de l'hypothèse. Deux mots résument cette partie: réduction et réductionnisme. Pour Bulle l'IM est aujourd'hui l'approche la plus mal traitée. Le réductionnisme est par ailleurs une réduction excessive qui ne tient pas compte de la définition plus large par l'IM des explications concernant les phénomènes sociaux. Cette hypothèse principale est rattachée aux critiques de Bourdieu et de Caillé déjà mentionnées qui associe l'IM strictement à une conception utilitariste des actions sociales. De même, selon une seconde hypothèse, le sociologue Boudon ne paraît pas être un parfait représentant de la théorie du choix rationnel au sein du courant de l'IM à la lumière de nos lectures sommaires qui portent sur des aspects liés à la subjectivité. Cette hypothèse s'appuie aussi sur la distinction wébérienne entre raison en valeur et raison en finalité.

L'objet de cette recherche se résume à une question centrale: Boudon aborde-t-il à un moment donné l'analyse des phénomènes sociaux d'un autre point de vue que celui de l'utilitarisme ? Y en a-t-il des preuves dans son œuvre ? Nous avons procédé à une analyse du contenu des textes.

Nous observons en traitant de la rationalité axiologique et cognitive un approfondissement de la conceptualisation par Boudon de l'explication générale IM dite non utilitariste. C'est par une sorte de tournant cognitiviste que Boudon élargit la conception de la rationalité qui, tour à tour, devient raison subjective, bonne raison d'agir, raison forte, raison axiologique et finalement raison cognitive. Dans cette dernière partie descriptive, Boudon cherche à montrer que l'adhésion des individus aux valeurs ou aux croyances collectives repose sur une logique ou une cohérence interne qui, sans être parfaite, est suffisamment convaincante dans l'esprit de tous.

Alors que la logique utilitariste de la raison instrumentale repose sur l'adéquation ou non entre un moyen et une fin, qu'on suppose plus faciles à mesurer, la raison axiologique est une affaire de raison qui satisfait le principe de la relative cohérence entre ses éléments. Ce processus « cognitif » de construction de la raison est non seulement valable, juge Boudon, pour les croyances qu'il nomme prescriptives, mais aussi pour les croyances qu'il nomme descriptives. Autrement dit, sous cet angle, la construction des croyances normatives et positives relève du même procédé quand elles ne peuvent être l'objet d'un calcul. La prise en compte de la rationalité axiologique, suggère Boudon, prouve que l'IM ne se réduit pas à une logique utilitariste. Nous disons néanmoins que nos hypothèses sont relativement confirmées.

Une rationalité multiple

En 2012, Boudon conclut en ces termes pour marquer nettement sa distance avec les sociologues qui ne considèrent comme rationnelle que la manifestation instrumentale de la raison :

La théorie de la rationalité couramment admise par les sciences sociales se borne aujourd'hui à raffiner sur les figures de la rationalité instrumentale, sans qu'aucune percée réellement significative ne soit apparue sur ce chapitre [...?] Cette fixation sur la rationalité instrumentale, indûment assimilée à la rationalité tout court, tourne le dos à une longue tradition de pensée [...] Tant que prévaudra cette fixation, les sciences sociales seront condamnées à l'éclectisme paresseux qui propose de voir l'homo sociologicus comme poussé par des raisons dans le choix de ses moyens et comme mû par des forces d'origine psychique, sociale, culturelle, ou biologique, pour ce qui est de ses jugements et de ses sentiments appréciatifs (Boudon, 2012, p. 115-116).

Comme nous l'avons dit, le but de cette recherche était de savoir si Boudon mobilisait des raisonnements « non utilitaires » et évitait ainsi le reproche que lui adressaient Bourdieu et Caillé. Manifestement, la critique de Bourdieu de 1997 et surtout celle de Caillé en 2009, bien après les explications de Boudon de 1997 et 1998, restent les mêmes. L'étude célèbre de Boudon de 1973 sur les inégalités scolaires du point

d'utilitariste aurait-elle autant marqué les esprits qu'elle aurait rendu inconcevable un IM non utilitariste ?
D'abord, nous avons constaté un développement dans la pensée de Boudon.

Ce développement ne suit pas une courbe linéaire pour Boudon. Dans le texte de sa conférence de 1990 sur l'inégalité des chances scolaires, Boudon reprend le même raisonnement utilitariste de 1974. Pourtant, dans ses textes de 1986 et 1988, Boudon aborde le thème de la subjectivité et de la raison sous plusieurs formes. Ceci tend à montrer que Boudon envisage à la fois l'usage du raisonnement utilitariste et non utilitariste, même si après 1990, il cherche surtout à montrer les limites de la TCR. Autrement dit, pour lui, comme chez Weber, le concept de raison qu'il nomme instrumentale et le concept de la raison axiologique ne sont pas mutuellement exclusifs.

En revanche, il est difficile de savoir pourquoi, selon Boudon, certains « contextes » se prêtent davantage à une explication utilitariste que d'autres. Il lui faudrait par exemple déployer une autre sociologie, plus sensible au processus historique, aux mouvements sociaux, aux formes de domination et aux rapports de pouvoir.

Il n'en reste pas moins que les propos confirment notre hypothèse. Pour Boudon, certaines situations exigent logiquement une évaluation théorique ou morale qui ne peut se résoudre par un calcul du meilleur avantage ou la maximisation de l'intérêt. Le beau, le bien, le juste, suggère Boudon, ne peuvent se quantifier et se mesurer, même au sens métaphorique. Le beau, le bien ou le juste ne sont pas des proportions quantifiables, mais des questions de jugement d'appréciation « de soi vers les autres ». La raison axiologique est un mode d'énoncés descriptifs et prescriptifs qui doivent être relativement ou assez convaincants pour soi et autrui, dit Boudon. Le fait de croire en certaines idées et d'avoir de bonnes ou de solides raisons d'y croire fait en sorte que celles-ci peuvent être tenues pour objectivement valables, selon Boudon. Et ce processus de la connaissance ordinaire ne procède pas très différemment de la connaissance scientifique, juge Boudon. C'est cette conception qui permet à Boudon, comme Weber, de concilier subjectivité et raison. Pour être rationnel, un jugement de valeur doit être l'objet de raisonnements que Boudon va qualifier de relativement cohérents ou de suffisamment forts ou solides, par la logique interne, mais aussi en lien avec l'état des connaissances empiriques du point de vue de l'acteur social. Alors que le calcul permet de vérifier sans grande incertitude la validité d'un objet par l'adéquation ou non du moyen à sa finalité, la validité objective d'une croyance, ajoute Boudon, est liée à une conviction ou une perception.

Ainsi, Boudon va jusqu'à parler de bricolage pour décrire le processus ou le résultat par lequel des arguments arrivent à « tenir la route ».

Ainsi l'usage par Boudon de plusieurs formes de rationalités complexifie la distinction wébérienne entre raison axiologique et raison téléologique : raisons subjectives, objectives, bonnes raisons d'agir, raisons fortes ou solides, raisons axiologiques, téléologiques, raisons cognitives, raison en valeur, raison en finalité, raisons instrumentales, raisons au sens général... Pour Boudon, il existe au moins 5 types de rationalité. Une rationalité utilitaire où X agit, car Y correspond à un intérêt. Une rationalité téléologique où Y est le meilleur moyen pour X d'atteindre l'objectif qu'il s'est fixé. Une rationalité axiologique où Y découle du principe normatif Z que X croit en Z, car il avait de bonnes raisons d'y croire. Une rationalité cognitive, car Y découle de la théorie Z en laquelle X croit « solidement ». Une dernière raison que nous n'avons pas abordée est liée à une coutume que X n'a simplement aucune raison de remettre en question.

Graduellement dans sa présentation de la raison « utilitaire » Boudon passe de la raison téléologique à la raison instrumentale en distinguant la première de la seconde. Boudon montre néanmoins que la rationalité axiologique existe et sert à analyser des phénomènes particuliers non réductibles à l'intérêt ou l'utilité.

L'idée que l'intérêt ou l'utilité réduit la sociologie à une variante de la conception « économique » est une proposition qui est à la fois soutenue par Bourdieu, Caillé et Boudon. Pour ce dernier l'IM ne se réduit toutefois pas à une reconduction de l'analyse économique. Il existe une dimension utilitariste dans le cadre d'analyse IM, mais elle est alors poussée dans ses derniers retranchements, sous la forme bien secondaire du calcul coût et bénéfice de la TCR se résumant à un seul postulat (postulat 6). Boudon de 1988 à 2001 montre clairement qu'il est possible d'envisager une explication sociologique par le biais d'un individu « subjectif » et rationnel sans nier la possibilité d'un individu calculateur, froid et égoïste. Évidemment, on peut parfaitement critiquer la conception de l'explication de l'IM, en épinglant par exemple l'imprécision de l'effet d'agrégation, mais notre recherche nous amène à reconnaître que l'IM ne réduit pas pour autant les rapports sociaux à un calcul coût et bénéfice.

BIBLIOGRAPHIE

- Berthelot, J.-M. (2008). *L'emprise du vrai. Connaissance scientifique et modernité*. PUF.
- Boudon, R. (1968). *À quoi sert la notion de « structure » ? Essai sur la signification de la notion de structure dans les sciences humaines*. Gallimard.
- Boudon, R. (1974). *L'inégalité des chances*. Pluriel.
- Boudon, R. (1986). *L'idéologie : L'origine des idées reçues. Idées-Forces*. Fayard.
- Boudon, R. (1988). L'acteur social est-il si irrationnel (et si conformiste) qu'on le dit? Dans C. Aulard, R. Boudon, J.-P., R. Dworkin, O. Höffe, F. Ost, J. Rawls, P. Ricoeur, R. Sève, P. Van Parijs, J.-L. Vullierme. *Individu et justice sociale. Autour de John Rawls*. (p. 219-244). Seuil.
- Boudon, R. (1990). *L'art de se persuader : des idées douteuses, fragiles ou fausses*. Fayard.
- Boudon, R. (1990, s.d.). Les causes de l'inégalité des chances scolaires. *Revue Skhole*. <https://dominiqueglaymann616220359.files.wordpress.com/2020/03/lanalyse-des-inc3a9galitc3a9s-scolaires-de-bourdon.pdf>
- Boudon, R. (1991). *La place du désordre*. PUF.
- Boudon, R. (1992). *Traité de sociologie*. PUF.
- Boudon, R. (1993). L'explication cognitive des croyances collectives. *Cahiers de recherche sociologique*, 21, 143-162.
- Boudon, R. (1995). *Le juste et le vrai : études sur l'objectivité des valeurs et de la connaissance*. Fayard.
- Boudon, R. (2002). *Déclin de la morale? Déclin des valeurs?* PUF.
- Boudon, R. (2003). *Raison, bonnes raisons*. PUF.
- Boudon, R. (2004). *La place du désordre*. Quadrige. PUF.
- Boudon, R. (2004). Théorie du choix rationnel ou individualisme méthodologique? *Revue de Mauss*, 24, 281-309.
- Boudon, R. (2007). *Essais sur la théorie générale de la rationalité*. PUF.
- Boudon, R. (2007). *Le sens des valeurs*. Quadrige. PUF.
- Boudon, R. (2008). *Le relativisme*. Coll. Que sais-je? PUF.
- Boudon, R. (2009). *Effets pervers et ordre social*. PUF.
- Boudon, R. (2009). *La logique du social*. Hachette.

- Boudon, R. (2009). *La rationalité*. Coll. Que sais-je? PUF.
- Boudon, R. (2012). *Croire et savoir. Penser le politique, le moral et le religieux*. Quadrige. PUF.
- Boudon, R., Bouvier, A. et Chazel, F. (1999). *Cognition et sciences sociales. La dimension cognitive dans l'analyse sociologique*. PUF.
- Bourdieu, P. (1997). Économie et économistes. Le champ économique. *Actes de la recherche en sciences sociales*. 119, 48-66.
- Bourdieu, P. (2017). *Anthropologie économique*. Seuil.
- Bourdieu, P. (2017). *Médiations pascaliennes*. Seuil.
- Bourdieu, P. (2022). *L'intérêt au désintéressement*. Seuil.
- Bulle, N. (dir.). (2020). L'individualisme méthodologique. *Sociologie et sciences de l'éducation*. 70 (1), 97-129.
- Caillé, A. (2009). *Théorie anti-utilitariste de l'action : fragments d'une sociologie générale*. La Découverte.
- Caillé, A., Lazzeri, C. et Cléro, J-P. (2002). *Qu'est-ce qu'être anti-utilitariste?* PUF.
- Coleman, J. (1966). Individual interest and collective action. *Papers on Non-Market Decision Making, Springer*, 49-62.
- Coleman, J. (1988). Social capital in the creation of human capital. *The American Journal of Sociology*, 94, 95-120.
- Deslauriers, J.-P. (1991). *Recherche qualitative, guide pratique*. McGraw-Hill.
- Di Nuoscio, E. (2020). L'individualisme méthodologique comme méthode scientifique : théorie de la rationalité, explication causale, herméneutique. *Sociologie et sciences de l'éducation*. 70 (1), 129-151.
- Dostaler, G. (1999). Hayek et sa reconstruction du libéralisme. *Cahiers de recherche sociologique*. 32, 119-141.
- Dostaler, G. (2016). *Les grands auteurs de la pensée économique*. Éditions somme toute.
- Dupin, É. (2001, 5 mai). Le capitalisme a démantelé les régulations sociales et symboliques. *Libération*. https://www.liberation.fr/guide/2001/05/05/le-capitalisme-a-demantele-les-regulations-sociales-et-symboliques_363676/?outputType=amp
- Gonthier, F. (2004). Weber et la notion de « compréhension ». *Cahiers internationaux de sociologie*, 116(1), 35-54. <https://doi.org/10.3917/cis.116.0035>
- Hayek, F. A. (1945). The use of knowledge in society. *The American Economic Review*, 25 (4), 519-530.
- Hayek, F. A. (1946). *Individualism and Economic Order*. The university of Chicago press.

- Homans, G.-C. (1958). Social behavior as exchange. *American Journal of Sociology*, 63(6), 597-606.
- Lachmann, L. (1971). *The legacy of Max Weber*. The Glendessary Press.
- Lachmann, L. (1986). *The market as an economic process*. Blackwell Pub.
- Lavoie, D. (2011). The interpretive dimension of economics: science, hermeutics, and praxeology. *The Review of Austrian Economics*, 91-128.
- Leclercq, E. (2011, 1 janvier). L'utilitarisme et l'éthique médicale. *Articles Universitaires*. <http://emmanuel-leclercq.net/lutilitarisme-et-lethique-medicale/>
- Leroux, R. et Boudon, R. (2003). *Y a-t-il encore une sociologie?* Leroy.
- Leroy, M.-L. (2008). Quantité et qualité des plaisir chez Bentham. *Revue d'études benthamiennes*, 4, 17 pages.
- Mien, E. (2018). Weber, la rationalité en valeur et en finalité. *Regard croisée sur l'économie*, 22, 46-49.
- Molino, J. (1997). Après l'herméneutique : L'héritage de l'herméneutique. Analyse et *interprétation des traces et des œuvres*. *Horizons philosophiques*. 7 (2), 1-32.
- Muglioni, J.-M. (1996). Le principe téléologique de la philosophie kantienne de l'histoire. *Revue germanique internationale*, 6, 113-127.
- Pacitto, J.-C. (2012). *Raymond Boudon – L'individu au fondement de l'organisation*. EMS.
- Pharo, P. (1997). *Sociologie de l'esprit*. PUF.
- Pharo, P. (2004). *Morale et sociologie*. Gallimard.
- Rosanvallon, P. (1989). *Le libéralisme économique. Histoire de l'idée de marché*. Seuil.
- Schumpeter, J. (1967). *Capitalisme, démocratie et socialisme*. Payot.
- Schumpeter, J. (1983). *Histoire de l'analyse économique*. Gallimard.
- Smith, A. (1991). *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations 1*. Flammarion. (Publication originale 1776)
- Thouard, D. (Inédit, 2004). La méthode des sciences de la culture. http://www.revue-texto.net/1996-2007/Inedits/Thouard_Methode.pdf
- Weber, M. (1971). *Économie et société I*. Plon.
- Weber, M. (1995). *Économie et société: Les catégories de la sociologie*. Pocket.
- Weber, M. (2014). Les trois types purs de la domination légitime. *Sociologie*. 5, 291-302.